

Montpellier

Notre Ville

N°284
OCTOBRE 2004

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Prévention des inondations : la ville poursuit son action

(pages 11 à 14)

"Le bassin de rétention de la Colombière est à la fois un parc arboré et un régulateur important des crues du Verdanson."

Les réunions publiques débutent ce mois-ci dans les 7 quartiers.

Page 2

Retour d'Athènes pour 10 sportifs de haut niveau.

Pages 16-17

"Le Voyage d'Eugène", un guide-fiction sur Montpellier

Pages 20 et 21



Les dates des réunions de quartier

- **Hôpitaux facultés** : mardi 19 octobre à 18h, au palais des sports René-Bougnol, 1000, avenue du Val de Monferrant.
- **Cévennes** : mercredi 20 octobre à 18h, à la Maison pour tous Paul-Emile-Victor, 1247, avenue du Professeur Louis-Ravaz
- **Port Marianne** : jeudi 21 octobre à 18h, au gymnase Mireille-Bessière. Rue Edmond-Villalonga.
- **Croix d'Argent** : vendredi 22 octobre à 18h, à la Maison pour tous Michel-Colucci, 25, rue de Cheng Du.
- **Centre** : mardi 2 novembre à 18h, à la Maison pour tous Voltaire, 1, square Jean-Monet.
- **Prés d'Arènes** : mercredi 3 novembre à 18h à la Maison pour tous l'Escoutaire, 67, rue des Razeurs.
- **Mosson** : jeudi 4 novembre à 18h, à la Maison pour tous Léo-Lagrange, 155, avenue de Bologne.

Le 16 juin dernier, lors de la réunion publique du quartier Montpellier centre

Montpellier a été la première des villes de plus de 100 000 habitants à organiser chaque année depuis 15 ans des réunions publiques dans les quartiers auxquelles le maire a pris l'habitude de participer, afin de dialoguer de manière constructive avec la population.

DES OUTILS DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du service Montpellier au quotidien qui dès 1987 a permis aux Montpelliérains de participer directement, et de manière pragmatique, à la gestion de la ville. Et c'est cette même volonté de rapprochement qui commanda la création du réseau des Maisons pour tous, du service Associations avec sa manifestation phare l'Antigone des associations, ou encore la mise en ligne in-

MONTPELLIER, À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS

Les réunions publiques de quartiers débutent ce mois-ci

Hélène MANDROUX, maire de Montpellier ira à la rencontre des Montpelliérains lors des sept réunions publiques de quartiers qui auront lieu du 19 octobre au 4 novembre.

temet du service "Mairie en ligne". En juillet 2001, la Ville a souhaité amplifier la pratique de la concertation et de la démocratie par la mise en place de 7 conseils de quartiers. Depuis, la loi relative à la démocratie de proximité a institutionnalisé ces conseils et a permis de faire de nouvelles avancées, en offrant la possibilité d'élire des adjoints au maire de quartier.

8 ADJOINTS AU MAIRE DANS LES QUARTIERS

Installés dans chacun des quartiers depuis octobre 2002, ces adjoints au maire ont un double rôle. Celui de faire remonter les desiderata des Montpelliérains et ceux des associations du quartier vers le Conseil municipal, notamment pour l'élaboration des budgets où les crédits sont réservés pour chaque quartier en matière d'équipement. Ils ont aussi pour mission de présenter et d'expliquer la politique municipale et, lors

de travaux programmés, de réunir les riverains pour les informer, les consulter sur le projet en recueillant avis, suggestions et modifications éventuelles.

UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT POUR LA VIE DES QUARTIERS

Du 19 octobre au 4 novembre, les réunions publiques annuelles vont se poursuivre dans chacun des 7 quartiers, sous la houlette d'Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, de l'équipe municipale et des adjoints au maire de chacun des quartiers concernés. Ces rencontres publiques sont un rendez-vous important, parce qu'elles sont l'occasion pour les Montpelliérains de rencontrer directement le maire et les élus du Conseil municipal. Elles permettent aussi à chacun de prendre connaissance des grandes réalisations en projet sur les quartiers et d'interroger les responsables des services municipaux, également présents, sur des points plus précis ou techniques.

CONSEILS DE QUARTIERS

Les Assises de la démocratie locale auront lieu au printemps

Lors d'un atelier organisé à la Maison de la démocratie, les membres des 7 conseils de quartiers ont réfléchi ensemble aux solutions envisageables pour dynamiser les conseils de quartiers et faire vivre les premières Assises de la démocratie locale.

Les 7 quartiers

- **Quartier Croix d'Argent** (Estanove, Pas du Loup, Lepic, Tastavin, Mas Devon, Croix d'argent, Villeneuve d'Angoulême, Sables).
Président du conseil de quartier : Jean-Marie ROUQUETTE.
- **Quartier Cévennes** (Petit-Bard, Pergola, Cévennes, Clémentville, La Chaberte, La Martelle, Montpellier Village).
Président du conseil de quartier : André COULET.
- **Quartier Hôpitaux Facultés** (IUT, Plan des Quatre-Seigneurs, Vert-Bois, Aiguelongue, Hauts de Boutonnet).
Président du conseil de quartier : Vincent THUIN.
- **Quartier Montpellier centre** (Boutonnet, Les Beaux Arts, Les Aubes, Antigone, Gares, Comédie, Gambet-

- ta, Figuerolles, Les Arceaux, Centre historique).
Président du conseil de quartier : Jean-Louis GELY.
 - **Quartier Mosson** (Hauts de Massane, Mosson, Celleneuve).
Président de Conseil de quartier : Henri CORRE.
 - **Quartier Port Marianne** : La Pompignane, Richter, Millénaire, Grammont, Jacques Cœur, Odysseum.
Président du conseil de quartier : François RICCI.
 - **Quartier Prés d'Arènes** (Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité-Mion, Tournezy).
Présidente du conseil de quartier : Suzanne AUDIBERT.
- Pour tous renseignements, secrétariat des conseils de quartiers, tél. : 04 67 34 71 94.**

Cette réunion du 18 septembre marquait symboliquement les trois années d'existence des conseils de quartiers. Les présidents et membres des conseils de quartiers avaient en effet souhaité se rencontrer pour discuter de leurs différentes expériences et initiatives et également pour réfléchir ensemble à de nouvelles perspectives d'évolutions pour les conseils de quartiers. Elle a été l'occasion d'aborder les différents points et interrogations tels que : le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier et la procédure d'utilisation des crédits de proximité. Certains parmi les membres des bureaux des Conseils de quartiers ont également émis le souhait de s'impliquer davantage dans des initiatives citoyennes, autour de projets d'animation et de projets porteurs de lien social.

DES ATELIERS POUR PRÉPARER LES ASSISES DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Tous ces acteurs de la citoyenneté au quotidien seront le socle des Assises de la démocratie locale que le maire, Hélène MANDROUX, a souhaité voir organiser à Montpellier au printemps prochain. Afin de préparer ces Assises, des ateliers seront mis en place avant la fin de l'année dans chaque quartier par les membres des Conseils de quartiers. Ils leur permettront de réfléchir ensemble aux solutions envisageables pour dynamiser les conseils de quartiers et conforter leur rôle de forums privilégiés de la participation citoyenne, chevilles ouvrières de la démocratie de proximité. A suivre.



Atelier préparatoire des Assises de la démocratie, le 18 septembre, présidé par Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité.



"J'ai l'ambition d'une vie citoyenne, sereine et intense pour Montpellier"

Les réunions publiques débutent ce mois-ci dans les 7 quartiers de la Ville. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Ce sont des rencontres plus traditionnelles que les réunions de quartiers, organisées en juin dernier, au cours desquelles j'avais souhaité présenter la nouvelle équipe municipale. Elles vont me permettre d'échanger directement avec les Montpelliérains sur les projets concrets des quartiers, en vue de la préparation budgétaire 2005. J'en profiterai également pour donner les grands axes de développement que nous comptons mettre en œuvre dans les mois à venir. Ces réunions sont importantes et je souhaite que les Montpelliérains soient aussi nombreux à répondre à notre invitation qu'au mois de juin.

Dans le même état d'esprit, vous avez souhaité initier les Assises de la démocratie locale. Est-ce une façon de marquer une nouvelle étape pour la citoyenneté à Montpellier ?

Oui, et je souhaite que Montpellier prouve encore qu'en la matière elle sait être à la pointe. J'ai voulu ces premières Assises de la démocratie locale parce que j'ai l'ambition d'une vie citoyenne, sereine et intense pour Montpellier. Mais je veux aussi que ces Assises soient pour nous l'occasion de porter un regard juste sur l'évolution de nos structures de concertation, de manière à fixer, avec les conseils de quartiers, le cadre de notre coopération au profit de la qualité de vie. Ces Assises de la démocratie locale sont les premières du nom. Elles auront lieu dorénavant chaque année.

Le mois d'octobre est propice aux fortes pluies. En matière de prévention des inondations, quels moyens nouveaux avez-vous mis en place pour rendre l'action de la Ville plus efficace ?

Cela fait plus de 20 ans que la Ville a entrepris de lutter contre ce phénomène naturel qui menace la sécurité des personnes et des biens. Les travaux et les aménagements continuent, avec toujours à l'esprit une vision globale du développement de la ville. Depuis quelques mois le PC crise dispose d'une salle permanente à la mairie qui a été aménagée pour lui permettre d'être opérationnel dès la moindre alerte. Les sept PC décentralisés ont également été redistribués géographiquement dans les quartiers. Des travaux d'envergure indispensables viennent de démarrer sur le cours d'eau du Lantissargues à la Croix d'Argent et sur celui du Chambéry aux abords des Aubes et des Beaux Arts. Ces aménagements de recalibrage et de dévoiement vont durer plusieurs années et nécessiter, nous en sommes conscients, de la patience de la part des riverains.

Vous venez d'annoncer que vous souhaitiez procéder à la célébration de cérémonies civiles de PACS en mairie. Dans quel état d'esprit le faites-vous ?

Le PACS est un contrat de droit privé conclu entre deux personnes devant le Tribunal d'instance. En la matière, le maire ne dispose pas de compétences réglementaires. La cérémonie civile des Pactes Civils de Solidarité, pour laquelle nous avons récemment reçu des demandes de la part de couples, intéressés est essentiellement symbolique. Dès ce mois-ci, et cela comme nous le faisons pour les parrainages et les baptêmes civils, je vais procéder aux premières célébrations au Domaine de Grammont.

Le gouvernement Raffarin vient de supprimer les Contrats Emploi Solidarité. Votre réaction ?

Ce choix de supprimer les Contrats Emploi Solidarité (CES) et les Contrats Emplois Consolidés (CEC), tout comme cela a été le cas pour les emplois jeunes, est dangereux et grave. Parce qu'il fragilise le monde associatif dans son fonctionnement, et au cœur

même de sa fonction de lien social, facteur de cohésion. Il illustre une fois encore la volonté du gouvernement Raffarin de briser les acquis sociaux. A Montpellier, cette décision menace directement l'accueil de 350 enfants en crèches associatives. Nous avons réagi en interpellant le préfet de l'Hérault. A ce jour nous attendons toujours une réponse. Nous restons tout aussi vigilants sur l'engagement de l'Etat concernant le logement. Les enjeux sont considérables. Seule son implication concrète dans le prolongement de ce que nous engageons peut permettre de résoudre un problème qui est déjà important.

Dix Montpelliérains ont représenté la Ville aux Jeux Olympiques d'Athènes. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

De la fierté d'abord ! C'est vrai que l'important, c'est de participer. Mais encore faut-il avoir la possibilité de le faire ! Tous ces sportifs ont été qualifiés pour représenter la France. Et quel que soit le résultat qu'ils ont obtenu, il n'en reste pas moins qu'ils faisaient partie des meilleurs sportifs au monde...

J'ai personnellement suivi le parcours de chacun d'entre eux et éprouvé beaucoup d'admiration pour leurs performances sportives. Bien sûr, ils ont représenté la France avant tout, mais le fait qu'ils soient Montpelliérains m'a vraiment inspiré beaucoup de fierté et de reconnaissance à leur égard. Les prochains Jeux Olympiques sont dans 4 ans et je suis certaine qu'ils seront encore plus nombreux à nous tenir en haleine, comme ils ont su le faire cet été.

La piétonnisation en centre-ville mise en place fin août n'a pas été sans provoquer quelques difficultés. Quel bilan pouvez-vous en tirer aujourd'hui ?

Depuis le 23 août, tout l'Ecusson est devenu piétonnier et déjà on y perçoit un mieux vivre. Bien sûr, cela concerne directement ses 11 000 habitants, mais de façon plus générale, ce sont tous les Montpelliérains qui vont en ressentir les avantages. Saviez-vous que cela représente 24 km de rues piétonnes ? C'est considérable. Montpellier se place dans le peloton de tête des espaces urbains français les plus vastes, ouverts aux piétons et aux vélos... Mais il ne faut pas occulter qu'il a quand même fallu 6 années de concertation avec les résidents, les commerçants et les associations pour finaliser le projet. Les services de la Ville se sont mobilisés tout l'été, pour que tout soit prêt avant la rentrée. Les quelques difficultés techniques du début sont déjà résolues. Et des ajustements ont été faits : nous avons par exemple revu le tracé du Guilhem et prévu de nouvelles sorties.

Les travaux actuels génèrent désagréments et mécontentement. Pourquoi cette conjonction de chantiers au même moment ?

Les travaux qui se déroulent en ce moment sur différents quartiers participent à la préparation de la construction de la 2^e ligne de tramway, ainsi qu'à l'embellissement de la ville et à l'amélioration du confort de chacun d'entre nous. Si certains de ces travaux sont entrepris par la Ville, d'autres le sont par Montpellier Agglomération pour la 2^e ligne de tramway et par des entreprises publiques pour la réfection des réseaux. Dans le cadre de sa commission des travaux, les services de la Ville font en sorte de coordonner les chantiers afin de gêner le moins possible la circulation. Mais ce n'est pas toujours facile. Tous ces travaux sont indispensables et il va falloir s'armer de patience en empruntant dans la mesure du possible le bus ou le tramway. Pour ceux qui sont obligés d'utiliser leur voiture, le mieux est de consulter le service mis en place sur le site Internet de la Ville (www.montpellier.fr) qui donne des informations sur les chantiers et propose des itinéraires de délestage.

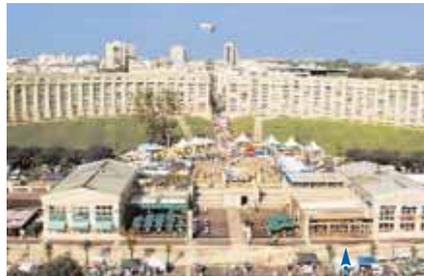
Hélène MANDROUX
Maire de Montpellier

MONTPELLIER en images

Belle surprise pour les jeunes ayant participé au Challenge Battleground le 20 août au plateau sportif de Bartolome-de-Las-Casas : Tony PARKER, la star du basket américain a partagé avec eux un moment sur le terrain. Il était accompagné par Patrick VIGNAL, adjoint aux sports et Christian BOUILLE, adjoint délégué au quartier Cévennes et conseiller général du 7^e canton.



Début septembre, le restaurant le Pékin a été démoli. Une partie des remparts de la ville, cachés par l'immeuble, ont été découverts et seront mis en valeur. Un nouvel espace vert va voir le jour au pied du monument.



Dimanche 12 septembre, les Montpelliérains sont allés à la rencontre des 1 200 associations de la ville pour le 24^e Antigone des associations. Un rendez-vous incontournable qui remporte un énorme succès auprès de la population.



Du 16 au 18 septembre, le savoir-faire des artisans s'expose lors de la neuvième édition de la Comédie de l'artisanat. Gabrielle DELONCLE, adjointe à l'artisanat, inaugure la manifestation en compagnie de (de g. à d.) Jean-Paul TEILLIERE, délégué au Commerce et à l'artisanat, Evert VAN OLFEN président de la CNAIS, Jean-Pierre COURSEILLE président de la Chambre de métiers, Jean CROS président de l'Union professionnelle artisanale, Claude LOPEZ président de la Commission économique.



Début septembre, c'est la rentrée pour tout le monde. Une nouvelle crèche et une halte-garderie ouvrent leurs portes dans le quartier des Beaux-Arts. La crèche Pinocchio et la halte-garderie l'île au Trésor accueillent chaque jour une centaine d'enfants.



Samedi 4 septembre, cinquante artisans-créateurs investissent les boulevards Louis-Blanc et Pasteur pour le deuxième Marché des potiers.



Dans le cadre des années croisées France-Chine, le Pavillon de l'Hôtel de ville accueillait en septembre l'exposition "Bambou, herbe soignée". Un partenariat de la direction des affaires culturelles de la Ville avec la Bamboueraie de France et l'association Eurasia.



Le 10 septembre, vernissage dans le hall de l'Age d'Or du CCAS Port Marianne de l'exposition "Histoires de vies - paroles de vieux migrants de 1950 à nos jours". 26 panneaux présentent la démarche, l'histoire de l'immigration en seize témoignages de résidents qui déclinent leurs parcours et leurs portraits photographiques.



Le 9 septembre, 250 étudiants et professeurs étrangers de l'Institut d'études françaises pour étrangers de l'université Paul-Valéry (IIEF) sont reçus à la Maison des Relations Internationales.



Le 5 septembre, Didier KASSABI, 26 ans est intronisé à la synagogue Ben Zakkai, rabbin de Montpellier par Joseph SIFRUK, grand rabbin de France. Il succède à Laurent BERROS comme guide spirituel de la communauté juive de Montpellier. Le même jour, vernissage de l'exposition "Éducation et judaïsme" organisée dans le cadre de la journée européenne de la Culture Juive.



Du 15 au 18 septembre, le 111^e congrès national des sapeurs-pompiers de France accueille 400 exposants. Les jeunes volontaires sont tous aussi intéressés par le matériel présenté que les pompiers confirmés.



Jean-Pierre CAROFF, vice-président de l'Union sociale pour l'habitat, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, Francis IDRAC, préfet de région et André VEZINET, président du Conseil général de l'Hérault participent à la séance inaugurale du congrès de l'Union sociale pour l'habitat qui s'est déroulée le 21 septembre au Corum.

Les manifestations grand public de la Fête de la Science à Montpellier

• Expositions, visites guidées et ateliers pour le jeune public sur le thème du riz. Table ronde le 13 octobre de 18h à 20h dans le cadre de la journée d'information sur la lutte biologique. Et le dimanche 17 octobre : "La riziculture au fil des mots et des images". Présentation d'ouvrages, de films, de diaporamas, spectacles.

Renseignements Agropolis Museum :
04 67 04 75 14
De 14h à 18h, les lundi 11, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre.

• Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES), l'un des plus importants centre de calcul français ouvre ses portes le mercredi 13 octobre à 10h30 et 14h30.

Renseignement et réservation Cines:
04 67 14 14 79

• Les bonnes pratiques de la lutte biologique en région méditerranéenne le jeudi 14 octobre de 9h à 17h. Conférences, expositions, rencontres avec les scientifiques et les professionnels.

Renseignements ENSAM amphithéâtre Philippe Lamour :
04 99 62 33 16

• 250 m² d'exposition "ASPIRINE, un comprimé de Chimie", animations, ateliers de fabrication, de conférences et de projection de films autour de l'aspirine, du 15 au 17 octobre à l'Institut de botanique.

• Une exposition aura lieu au Pavillon de l'Hôtel de Ville du 14, 15, 16 octobre. Thème : télé-détection.

Fête de la Science

La Fête de la Science a pour but de mettre à la portée de tous les nombreuses matières scientifiques. Cette manifestation nationale est déclinée dans chaque région et chaque ville par les acteurs locaux.

Du 11 au 17 octobre, Montpellier participe à la Fête de la Science, rendez-vous entre le monde de la recherche et le grand public. Organisée en France pour la 13^e année consécutive à l'initiative du ministère délégué à la Recherche, la Fête de la Science se déroule durant le week-end des 15, 16 et 17 octobre. La thématique 2004 étant de mettre

toutes les sciences à l'honneur, ce qui offre un vaste champ d'investigation.

L'antenne pédagogique du **parc zoologique de Lunaret** propose une visite exceptionnelle le samedi 16 octobre à 9h sur le thème de la préhistoire : la faune ancienne et ces représentants actuels au zoo (lion, ours, rhinocéros, loup...).

Le départ se fera de la réserve naturelle du



Lez, près du site paléolithique de Bourgade et se terminera près de l'enclos des lions. Évocation de la faune retrouvée sur le site et dans la région, des paysages anciens, de l'histoire de la forêt méditerranéenne, balade dans la réserve naturelle et dans le zoo et pour finir description et rappel de l'histoire évolutive des espèces actuelles. La visite dure 3h30, elle s'adresse à un public d'adultes ou d'enfants avertis. Gratuit, inscription obligatoire au 04 99 61 45 43.

Hors des dates de la manifestation, mais dans le cadre de celle-ci, on pourra aussi s'intéresser à la flore et la mycologie avec le **24^e salon du champignon et des plantes d'automne** qui se déroulera du 9 au 11 octobre (10h à 18h) à l'Institut botanique - 163, rue Auguste-Broussonnet - tél. 04 67 04 02 22.

Le programme complet est disponible sur le site internet :

<http://www.fds2004.education.gouv.fr>

La Ville présente à la Foire de Montpellier

La 56^e édition de la Foire internationale de Montpellier est un rendez-vous incontournable qui offre un très large éventail de produits, de services et de découvertes.

La Foire de Montpellier invite chaque année un pays à présenter ses productions, ses destinations touristiques, ses savoir-faire traditionnels, ses avancées technologiques... En 2004, c'est le plus grand pays d'Amérique Latine, le Brésil, qui sera à l'honneur. Un immense territoire métissé, coloré qui offre une grande diversité de richesses à découvrir.

L'ESPACE DES CITOYENS

Comme chaque année, la ville donne rendez-vous à ses citoyens sur son stand du hall Marco-Polo. Très coloré, dynamique, à l'image de l'invité 2004, la conception du stand appellera les visiteurs à cheminer par différents points, comme autant de temps

forts. On trouvera un espace forum, des espaces de paroles, où adultes et enfants pourront toucher du doigt leur implication de citoyen, dans l'esprit de la démocratie participative initiée au Brésil et développée à Montpellier.

MIEUX APPRÉHENDER LA VILLE

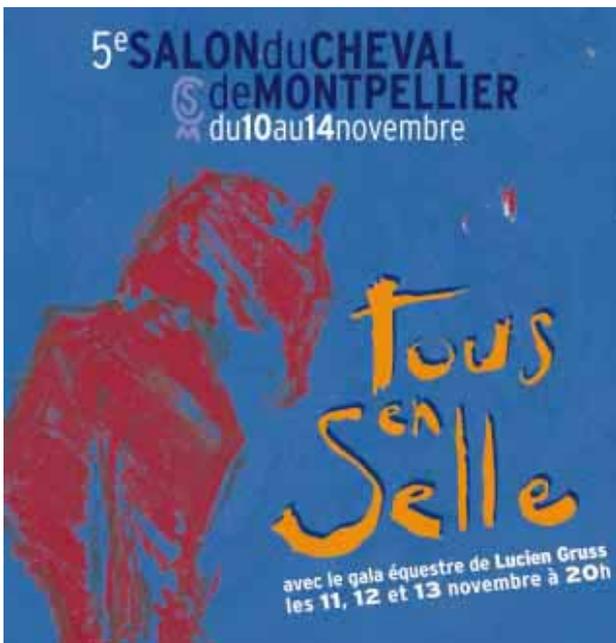
Se rencontrer, dialoguer, partager ses passions pour construire une ville toujours plus tolérante, c'est une démarche menée au quotidien à Montpellier. La présence de la ville sur la foire est essentielle, c'est un temps qui permet aux habitants de s'informer, d'appréhender les résultats des différentes politiques mises en œuvre.

Outre la présentation des grands projets



urbanistiques, le visiteur trouve une multitude d'informations des guides pratiques, les journaux municipaux... La visite sur le stand est aussi un moment ludique où les habitants se réapproprient l'espace urbain grâce à des animations interactives, olfactives. Petits et grands pourront aussi jouer à construire sous forme de puzzle en 3D, le futur hôtel de ville. Rendez-vous est donc pris avec les Montpelliéraines et Montpelliérains du 8 au 17 octobre, sur le stand de la Foire Internationale de Montpellier dans le hall Marco-Polo.

Renseignements : 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com/web/foire/
De 10h à 20h tous les jours. Nocturnes les samedi 9, mardi 12, vendredi 15 et samedi 16 octobre de 10h à 23h.



SALON DU CHEVAL Le rendez-vous du grand sud !

Pour sa 5^e édition, le salon ouvrira ses portes du 10 au 14 novembre au parc des expositions.

Le premier salon du cheval de France est un rendez-vous très attendu des cavaliers, où grand public et professionnels se rencontrent. Des amateurs toujours très attentifs aux nouveautés tant en matière de produits que de services pourront admirer plus de 1 000 chevaux d'une trentaine de races différentes. Pour cette 5^e édition, le salon accueille gardians, arlésiennes, chorale et péna à l'occasion d'une manifestation de promotion de la course camarguaise réalisée en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault. Le salon est aussi l'occasion de nombreux concours, d'initiations avec des

baptêmes "cheval", de rencontres, notamment avec Elisabeth de CORBIGNY qui fera une démonstration des techniques américaines d'éducation.

UN GALA ÉQUESTRE

Le salon sera aussi un temps de fête. Les 11, 12 et 13 novembre à 20h, Lucien GRUSS présentera en exclusivité son nouveau spectacle équestre "Sud". Des tableaux équestres variés sur le thème de quelques-unes des traditions des terres du Sud. Pour ce spectacle, Lucien GRUSS s'est entouré de cavaliers de renom : Jean-Charles ANDRIEU, voltigeur et cascadeur de cinéma, Dorothee OBRY, Patrick JULLIEN, Laurent JAHAN, El Cuadro Flamenco, Laura CLEMENTE et huit étalons de toute beauté. Un spectacle où homme et cheval donnent le meilleur d'eux-mêmes. A noter que l'achat d'une place de spectacle donne droit à l'accès gratuit au salon deux heures avant le début du spectacle.

De 10h à 20h non stop
Le mercredi 10 novembre, tarif réduit pour tout le monde.
Parc des Expositions
Renseignements : Tél. 04 67 17 67 17

Etre éco-citoyen, c'est à la portée de tout le monde !

Certains se débarrassent encore de leur canapé en le déposant discrètement sur le trottoir. D'autres préfèrent cacher leur réfrigérateur dans la garrigue au détour d'un buisson. C'est pourtant bien plus simple d'appeler gratuitement le 0 800 881 177 !

L'arrêté municipal pris, en février de cette année, pour réglementer la collecte des déchets, du nettoyage et de la propreté de la Ville, comporte des dispositions spéciales pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets. Il applique le principe du pollueur-payeur, même si depuis le 1^{er} janvier 2004, la collecte des déchets et assimilés (collecte des déchets ménagers, des matières recyclables, des encombrants, et l'attribution de conteneurs verts ou bleus) est de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

POLLUEUR PAYEUR

Les Montpellierains qui ne respectent pas les règles de base du civisme en matière de propreté risquent maintenant d'être verbalisés. C'est le cas pour les gens qui déposent leurs sacs poubelles à côté du conteneur, plutôt que dedans et qui négligent de rentrer leur poubelle après la collecte. C'est le cas aussi pour d'autres qui ignorent encore, malgré toutes les campagnes d'information menées chaque année, qu'il existe des récupérateurs de cartons, de verre et des collectes de tri sélectif dans tous les quartiers de la ville. C'est le cas encore pour les propriétaires de chiens qui ne fréquentent pas les espaces chiens et n'utilisent pas les "Toutounet" mis à leur disposition. Enfin, concernant les encombrants, leur abandon sur la voie publique est désormais passible de sanctions, la Ville se réservant le droit de facturer les frais de nettoyage des lieux souillés (77 €).



Une question, un doute ?

Montpellier Agglomération met à votre disposition un numéro de téléphone Vert 0 800 881 177, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, pour répondre à toutes vos questions en matière de collecte et de tri sélectif.

D'autre part, quatre points de propreté sont à votre disposition :

- **Quartier Mosson (Espace Mosson, tél. : 04 67 03 22 22)**
Du lundi au samedi :
8h - 12h / 14h - 18h (19h en été)
- **Quartier Près d'Arènes (Bd Fabre-de-Morlhon, tél. : 04 67 58 18 38)**
Lundi, mercredi, jeudi, et samedi : 9h - 12h / 15h - 18h
Mardi, et vendredi : 15h - 18h
- **Quartier Hôpitaux-Facultés (Avenue du Val-de-Montferrand, tél. : 04 67 41 37 17)**
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 - 12h / 15h - 17h (18h en été)
Lundi et mercredi : 9h30 - 12h
- **Quartier Cévennes (Allée de la Martelle, tél. : 04 67 47 10 20)**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h / 15h - 18h
Mardi et jeudi : 9h - 12h

Les encombrants, c'est quoi ?

Il s'agit des déchets qui pour des raisons de poids, de volume ou d'incompressibilité (électroménagers, mobiliers, matelas, sommiers, vélos, landaus, déchets verts, etc.) ne peuvent être enlevés par le service normal de collecte des ordures ménagères. Deux solutions s'offrent aux Montpellierains pour s'en débarrasser.

La première consiste tout simplement à porter soit même l'encombrant dans l'une des 4 déchetteries de la ville et la seconde à le déposer dans sa rue, après avoir pris un rendez-vous préalable par simple appel téléphonique (gratuit) au numéro indiqué sur les conteneurs.

Tri sélectif, mode d'emploi

Le tri sélectif est composé de plusieurs volets :

Les poubelles vertes. destinées aux emballages ménagers, vides, propres, équipent un tiers des foyers de l'agglomération. Les journaux, magazines, prospectus, mais aussi les briques alimentaires et les emballages et boîtes en carton doivent y être jetés. Dans le cas où vous ne disposez pas de poubelle verte, vous pouvez les déposer dans les Points Verts (colonne bleue).

Tous les plastiques ne se recyclent pas. Jetez dans votre poubelle verte (ou jaune) les bouteilles transparentes (eau, soda, jus de fruit...) ou opaques (adoucissant, nettoyants ménagers, produits de toilette, lait, soupe...). Désormais vous pouvez laisser le bouchon sur la bouteille. Les pots de yaourt et autres petits emballages constituent des quantités trop faibles de plastiques pour être récupérés. Les sacs et films plastiques sont à jeter dans la poubelle traditionnelle. De même que les flacons ayant contenus des produits inflammables ou souillés.

Les boîtes de conserve, les canettes, les bidons, les aérosols, ainsi que les barquettes d'aluminium propres doivent être également déposées dans la poubelle verte (ou jaune).

Les Points Verts sont réservés à la collecte du verre et du papier : la ville en compte quatre cents. Tous les déchets en verre ne se recyclent pas. Jetez dans le Point Vert le plus proche de votre domicile, uniquement les bouteilles, bocaux et pots en verre. Les ampoules, la faïence, la vaisselle et la porcelaine sont à jeter dans la poubelle traditionnelle.

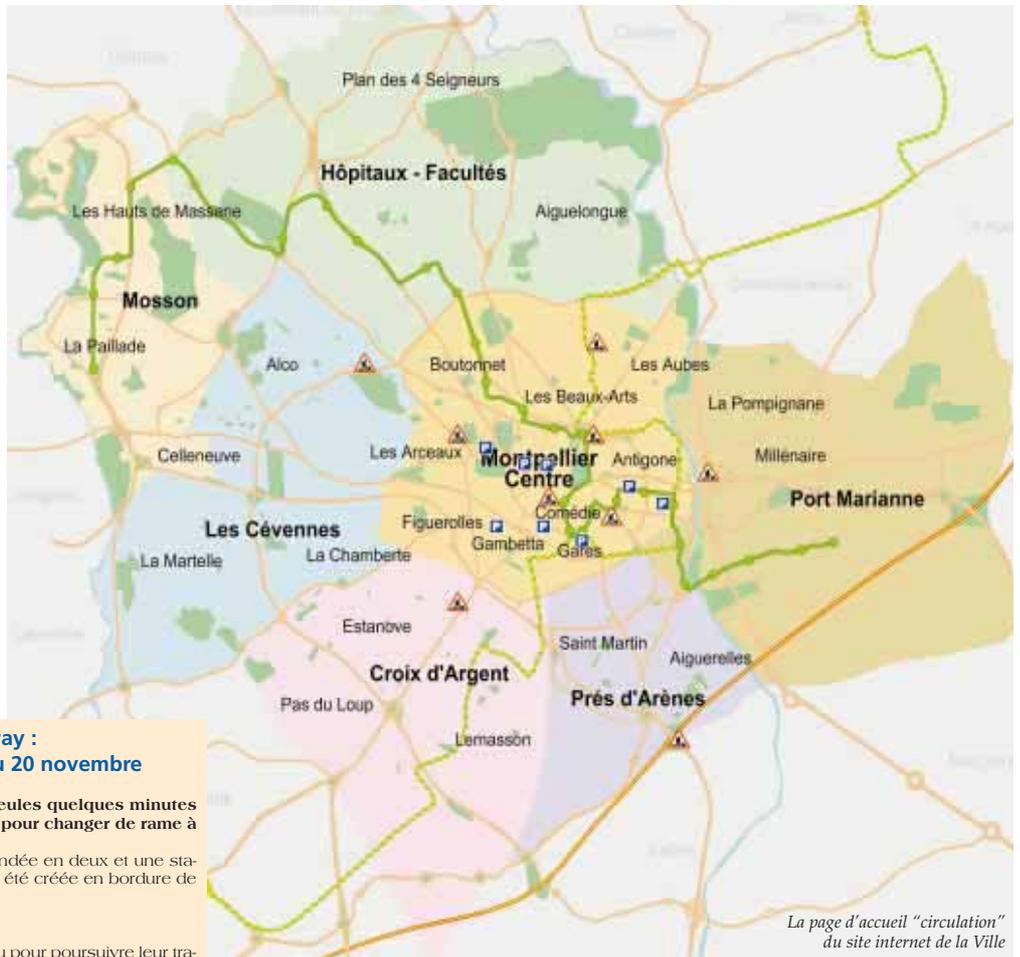
Les points propreté. Il s'agit de onze centres de collecte répartis sur l'agglomération (quatre à Montpellier), pouvant recevoir des objets encombrants, des végétaux, des gravats, des batteries et huiles de vidange...

Les composteurs individuels. Les usagers qui le souhaitent peuvent disposer d'un composteur individuel destiné à la transformation des déchets organiques (feuilles, branchages, pelures de fruits...) en compost. Installés dans le jardin, ils évitent de se déplacer dans les Points Propreté et permettent d'obtenir un fertilisant naturel à partir des déchets verts. Tous les habitants de l'Agglomération peuvent s'équiper d'un composteur individuel gratuitement, contre une caution de 10 €. Déjà, plus de 2 500 personnes ont profité de cette opération.



Pour faciliter vos déplacements, consultez le site Internet de la Ville !

Un plan des principaux travaux pénalisants pour la circulation est réactualisé chaque semaine sur le site Internet de la Ville. (www.montpellier.fr) Il donne des informations sur les chantiers en cours et propose des itinéraires de délestage.



La page d'accueil "circulation" du site internet de la Ville

Station Corum du tramway : des perturbations de trafic jusqu'au 20 novembre

En fait, le trafic des tramways reste identique, seules quelques minutes supplémentaires sont nécessaires aux voyageurs pour changer de rame à la station Corum. **Ce qui change :** Depuis le 19 septembre, la station Corum a été scindée en deux et une station Corum bis, située à 300 m de l'arrêt habituel, a été créée en bordure de l'allée de la Citadelle.

Un cheminement piétonnier

Cela implique pour les voyageurs de marcher un peu pour poursuivre leur trajet vers Mosson ou vers Odysseum. Ce cheminement piétonnier a été matérialisé au sol et sur les voies entre les deux stations, par des panneaux de la panthère rose.

Une navette en minibus pour les personnes à mobilité réduite

En raison de cette séparation en deux stations provisoires, une navette en minibus aménagé est mise à la disposition de la clientèle TaM à mobilité réduite : personnes handicapées, âgées, accompagnées d'enfants ou encombrées de bagages. Cette navette effectuera le trajet station Corum-station Comédie, 7 jours sur 7, de 7h à 20h, avec une fréquence de 10 à 15 minutes du lundi au samedi et de 20 à 30 minutes le dimanche. En cas d'urgence, avant 7h et après 20h, appelez TaM au 04 67 22 87 77.

Terminus station Port Marianne, le soir à partir de 20h45

Jusqu'au 20 novembre également, pendant toute la durée des travaux au Corum, de 20h45 à la fin du service, le tramway effectuera son terminus à la station Port Marianne. Un bus de remplacement est prévu pour assurer le trajet Port Marianne-Odysseum.

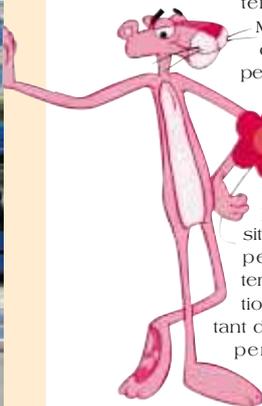


Une fois que tous ces travaux incontournables seront terminés, c'est bien sûr un meilleur service et aussi une meilleure qualité de vie qui nous attend. Néanmoins pour le moment et bien que les travaux aient été coordonnés de manière à gêner le moins possible la circulation, les désagréments restent inévitables.

UNE ACTUALISATION HEBDOMADAIRE

Bien sûr, le plus simple serait encore d'utiliser pendant cette période, les transports en commun qui offrent une très bonne alternative à la voiture.

Mais pour tout ceux qui pour des raisons personnelles ou professionnelles sont obligés d'utiliser leur véhicule, ce nouveau service mis en place par la Ville, via son site internet (www.montpellier.fr), donne en temps réel, les informations pratiques permettant d'éviter au mieux ces perturbations ponctuelles.



ROULER MALIN

Dès que vous vous trouvez sur le site Internet de la Ville, il suffit de cliquer sur l'onglet "Circulation", matérialisé par un pictogramme en forme de triangle de chantier. La page d'accueil apparaît alors, il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider. Un simple clic sur un des pictos "chantier" et vous accédez à sa fiche détaillée. Elle vous indique sa nature, sa durée et propose des déviations. Vous pourrez accéder également à une vue zoomée de la carte. Le plus ? Une photo de chaque site concerné.

UNE ALTERNATIVE À LA VOITURE

Mais une autre solution existe, proposée par le site, pour tous ceux qui souhaitent se déplacer autrement. Il s'agit notamment, pour vous permettre de définir votre itinéraire, d'un plan des lignes de bus et de tramway, avec les coordonnées téléphoniques de TaM. A noter également : en lien avec ASF (Autoroutes du sud de la France), vous serez informés de l'état d'encombrement de l'A9 et l'A7 et avec la DDE (Direction départementale de l'Équipement) du trafic aux alentours de Montpellier.

Les principaux axes en chantier à éviter



• Place Albert 1^{er}

Nature des travaux : aménagement de la place.
Fin des travaux : 24 décembre.
Perturbations : occupation de deux voies, circulation difficile.

• Rue Henri-Becquerel

Nature des travaux : mise en 2 x 2 voies de l'avenue Albert-Einstein à la rue de la Vieille Poste.
Fin des travaux : 30 novembre.
Perturbations : rue fermée.
Déviations : rue Albert-Nobel, rue de la Vieille-Poste.

• Rue Bonnard

Nature des travaux : Renouvellement de branchements par GDF et la CGE.
Fin des travaux : 15 octobre.
Perturbations : rue fermée.
Déviations : rue du Faubourg Saint-Jaumes.
Itinéraire conseillé : rue Paladilhe, rue Pitot.

• Allée de la Citadelle

Nature des travaux : construction du Viaduc Alphonse-Loubat.
Fin des travaux : 21 novembre.
Perturbations : voie fermée à la circulation.
Déviations : boulevard d'Antigone, allée Henri II de Montmorency, avenue



Jean-Mermoz, carrefour Rimbaud et avenue du Professeur Léon-Valois.

• Rue d'Epidaure

Nature des travaux : travaux sur les ré-



seaux chaud-froid.
Fin des travaux : 15 octobre.
Perturbations : difficulté pour l'accès au parking du lycée Joffre.
Itinéraire conseillé : avenue Jean-Mermoz et rue du Moulin de Semalen qui sera à double sens pour la circonstance.

• Rond-point Flandres Dunkerque

Nature des travaux : création d'une voie d'évitement.
Fin des travaux : 30 octobre.
Perturbations : occupation de voie, circulation difficile.



• Avenue de la Justice de Castelnau

Nature des travaux : dévoiement de réseaux.
Perturbations : occupation de voie.

• Avenue Jean-Mermoz

Nature des travaux : démolition d'immeubles.
Fin des travaux : 15 octobre.
Perturbations : occupation de voie.
Déviations : perturbation de la circulation par réduction d'une voie.



• Avenue Saint-Maur et avenue de Nîmes

Nature des travaux : recalibrage du Chambéry et dévoiement de réseau d'eau.
Fin des travaux : 3 décembre.
Perturbations : occupation de 2 voies de circulation.
Déviations : sur une des voies restant disponible dont le sens sera inversé pour la circonstance.

• Avenue de Nîmes

Nature des travaux : construction du Viaduc Alphonse-Loubat.
Fin des travaux : 3 décembre.
Perturbations : occupation de voie.

• Avenue du Colonel Pavelet

Nature des travaux : dévoiement de réseaux.
Perturbations : occupation de voie, circulation difficile.

• Avenue Pedro de Luna

Nature des travaux : dévoiement de réseaux.
Fin des travaux : juin 2005.
Perturbations : mise en sens unique de l'avenue de Villeneuve-Angoulême vers l'avenue de Maurin.
Déviations : avenue de Maurin, rue Saint-Cléophas, avenue de Villeneuve-Angoulême.

• Rue du Pont de Lattes

Nature des travaux : dévoiement de réseaux.
Fin des travaux : juin 2005.
Perturbations : occupation de voie, circulation difficile.

• Rue du 81^e Régiment d'Infanterie

Nature des travaux : dévoiement de réseaux GDF.
Fin des travaux : 18 octobre.
Perturbations : rue fermée.
Déviations : avenue de Castelnau, rue de Montasinos, avenue de la Justice, route de Mende.

• Avenue de Saint-Maur (entre la rue Guynemer et l'avenue Xavier-de-Ricard)

Nature des travaux : recalibrage Chambéry et dévoiement réseau d'eau.
Fin des travaux : 20 décembre.
Perturbations : rue fermée.
Déviations : rue Guynemer, rue des pinsons, avenue Xavier-de-Ricard.

• Boulevard de Strasbourg

Nature des travaux : travaux préparatoires pour le tramway.
Perturbations : occupation d'une voie, circulation difficile.

• Avenue du professeur Léon-Valois

Nature des travaux : construction du Viaduc Loubat.
Fin des travaux : 15 janvier.
Perturbations : occupation de voie, circulation difficile.

• Avenue de Villeneuve-Angoulême

Nature des travaux : renouvellement des réseaux secs EDF-GDF et RTE.
Fin des travaux : 30 octobre.
Perturbations : occupation de voie.
Déviations : mise en sens unique de la rue Georges-Brassens vers le boulevard Paul-Valéry.
Itinéraire conseillé : boulevard Paul-Valéry, avenue de Toulouse, rue Guillaume-Janvier.

CHANTIERS A VENIR

• Pont de la Justice de Castelnau

Nature des travaux : construction d'ouvrage d'art.
Travaux : du 21 janvier 2005 à la fin 2006.
Perturbations : pont fermé.
Déviations : avenue Saint-Lazare, rue de la Reine d'Italie, avenue de Nîmes

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH Quartier Boutonnet Beaux-Arts

Vous ne disposez plus que de trois mois pour bénéficier de subventions exceptionnelles pour la réhabilitation de votre patrimoine.

Il y a déjà plus de deux ans (avril 2002) que la Ville de Montpellier a lancé une opération de réhabilitation et d'amélioration des logements sur le quartier Boutonnet Beaux-Arts. Un système de primes et de subventions, accordées conjointement par la Ville de Montpellier, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et le Département, vous aide à financer les travaux de réhabilitation de votre patrimoine immobilier. Que vous désiriez **améliorer le confort de votre logement ou celui de votre locataire**, ainsi que les parties communes de votre lieu d'habitation, ces **aides financières exceptionnelles** (de 20% à 80% du montant des travaux) sont encore, et ce jusqu'au mois de décembre 2004, à votre disposition. Outre les subventions qui peuvent vous être accordées, vous pouvez bénéficier pour vos travaux d'une **défiscalisation** et de la **T.V.A. à 5,5%**. La Ville de Montpellier met gratuitement à votre disposition une équipe de professionnels composée d'architectes et de techniciens en bâtiment. Leur mission est de vous **informer**, de vous **conseiller** et de vous **aider** dans votre projet de réhabilitation. Les travaux subventionnés portent sur l'installation des éléments de confort tels que les sanitaires, le chauffage, l'isolation thermique ou phonique, l'électricité. Ils concernent également l'amélioration des parties communes de l'immeuble et / ou leur consolidation avec des travaux sur la toiture, les façades, les cages d'escalier, les réseaux. Ces travaux doivent être réalisés par des professionnels. Les critères d'obtention sont les suivants :

- être propriétaire ou usufruitier, disposer d'un revenu inférieur au plafond de ressources
- pour les travaux de rénovation d'un logement locatif, les subventions varient de 15% à 80% suivant que le loyer, après travaux, soit libre ou maîtrisé.

Pour tous renseignements, contactez rapidement l'équipe de professionnels, Chantal DALBY ou Virginie PARISON, qui assurent des permanences, 24 rue du Faubourg Boutonnet, les lundi et jeudi de 9h à 13h et le mercredi de 13h à 17h. Tél. : 04 67 04 51 28.



ZOO DU LUNARET : D'AUTRES VISITES SONT POSSIBLES

Après avoir découvert - ou redécouvert - le zoo grâce à son nouveau site Internet (www.zoo-montpellier.fr), il reste tout de même à se rendre sur place.

Dans le cadre de la "Fête de la Science" du 11 au 17 octobre, une visite exceptionnelle est programmée le samedi 16, à 9h précise. Le thème sera la préhistoire, à travers l'évocation de la faune ancienne, retrouvée sur le site, et de ses représentants actuels au zoo (lion, ours, rhino, loup...).

Départ de la balade à la réserve naturelle du Lez, près du site paléolithique de Bourgade, pour s'achever à l'enclos des lions, en gardant en mémoire les paysages anciens et l'histoire de la forêt méditerranéenne.

Durée prévue, 3h30

Une autre visite guidée est organisée le mercredi 20 à 14h sur le thème : "le rôle des parcs zoologiques dans la sauvegarde des espèces menacées"

De plus, comme toujours, c'est gratuit...

mais il faut impérativement s'inscrire au 04 99 61 45 43.

A VOS FOURCHETTES !

La semaine du goût, du 11 au 17 octobre, fête ses 15 ans d'existence. L'opportunité de découvrir de nouvelles saveurs à des prix parfois moins "salés".

A cette occasion, le vendredi 15, les restaurants scolaires de la ville relayeront la campagne ALIMENTERRE, pour le droit à l'alimentation, et serviront un repas "alternatif".

Au menu, boulghour, pois-chiches, sésame, goyave et ananas serviront également de prétexte à rappeler l'origine géographique des produits que nous consommons, la diversité des façons de les cuisiner et aussi d'aborder la question des inégalités alimentaires dans le monde.

Pour plus de détails sur les événements de la semaine, un site Internet existe : www.legout.com. Celui de l'Agropolis Muséum (04 67 04 75 04), partenaire de l'événement, est aussi une mine d'informations : www.museum.agropolis.fr

La Maison des seniors ouvre aux Beaux-arts

Cette nouvelle structure est avant tout une antenne du Centre Communal d'Action sociale de la Ville, destinée à informer les 40 000 seniors montpelliérains sur les services qui leur sont offerts.

La Maison des seniors est située rue Ferdinand-Fabre, à l'angle de la rue Lakanal, à proximité de l'arrêt de tramway Louis-Blanc. Ces locaux jouxtent ceux aménagés pour accueillir, depuis la rentrée de septembre, la crèche Pinocchio et la halte-garderie l'île au trésor. Cette nouvelle structure y dispose au premier étage d'un vaste espace de 350 m², desservi par ascenseur et doté de sept bureaux et d'une salle de réunion.

UNE ANTENNE DU CCAS

La Maison des seniors, c'est en fait une antenne du CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier). Elle abritera le service des personnes âgées qui a pour mission d'orienter, de renseigner sur les demandes et les offres de services accordées aux seniors par la Ville.

UN PÔLE GÉRONTOLOGIQUE

La Maison des seniors pourra également abriter le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) qui est une association pilotée par le Conseil général de l'Hérault en partenariat avec la Ville de Montpellier et l'Etat. La vocation de ce CLIC est d'assurer une coordination sur l'ensemble du

bassin gérontologique de l'Agglomération de Montpellier, afin de permettre aux seniors, s'ils le souhaitent et le peuvent, de rester le plus longtemps possible à leur domicile.

UN LIEU D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS

Cette Maison des seniors sera aussi le siège d'activités et d'animations pour les

seniors : des ateliers mémoire, informatique, des conférences médicales, des actions de prévention et de santé, etc. Toutes ces animations seront suivies par Rose-Marie DAUVERCHAIN, conseillère municipale.

Pour tout renseignement contactez le CCAS, 125, place Thermidor, tél. : 04 99 52 77 00.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Tramway, arrêt Port Marianne.



Philippe SAUREL
adjoint au maire
délégué à la
Solidarité et au CCAS
et conseiller général

"Cette Maison des seniors a une double utilité. Elle est une vitrine décentralisée du CCAS de Montpellier et pourra également abriter le siège du CLIC de l'Agglomération, véritable pôle gérontologique en relation étroite avec les partenaires comme le CHU, les associations, les maisons de retraites, les professions médicales et para-médicales libérales et publiques, ainsi que les universités".

Logement pour les étudiants, une solution intergénérationnelle, très originale !

Cette démarche de l'association Concordia Logis est soutenue et relayée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier.

L'association Concordia Logis, à l'origine de cette démarche, est présidée par une ancienne salariée d'Air Littoral. Elle a pour vocation de rechercher des solutions de logement pour les étudiants arrivant à Montpellier et prêts à apporter un service ou partager une expérience avec un senior.

Le contrat établi lors de l'accord, stipule

le montant de la participation de l'étudiant aux frais d'hébergement et définit précisément quatre tâches ou moments de partage hebdomadaires concernant les activités domestiques, les loisirs, etc. dont l'étudiant devra s'acquitter auprès du senior.

L'originalité de cette proposition de Concordia Logis a conduit Philippe SAUREL, vice-président du Centre Communal d'Action So-

ciale à encourager et à soutenir vivement cette initiative. Celle-ci permet en effet un rapprochement intergénérationnel dans le but de pallier, d'une part l'isolement des seniors et, d'autre part, la déficience de logements étudiants sur Montpellier. C'est pourquoi il vient d'écrire en ce sens aux 16 000 adhérents de l'Age d'Or, pour les en informer.

Contact : 04 99 52 77 00.

Inondations : une préoccupation majeure de la Ville

Depuis de nombreuses années, la municipalité a entrepris de lutter contre les inondations. Le combat s'intensifie encore plus aujourd'hui.

La présentation au Conseil municipal du 28 juin dernier du rapport de la mission d'information et d'évaluation des risques inondations dresse un bilan des multiples actions engagées par la Ville dans ce domaine. A commencer par ce constat limpide : les inondations à Montpellier ne datent pas de la dernière pluie ! En effet, la première crue du Lez répertoriée dans les chroniques conservées aux archives municipales remonte à 1220. En 1331, une "lézade" particulièrement meurtrière provoquait même la mort de 200 personnes. Puis, le 18 septembre 1622, le Verdanson - alors appelé Merdanson - emportait une centaine de soldats. Plus récemment, dans la nuit du 26 au 27 septembre 1933, le Lez détruisait la guinguette Monplaisir et provoquait la noyade de son propriétaire. La même nuit, chemin de la Pompignane, sept personnes périssaient écrasées sous leur villa... Aujourd'hui, les phénomènes pluvieux à Montpellier n'ont plus les mêmes conséquences. Mais il n'est pas rare que le moindre ruisseau, aussi insignifiant en apparence que le Noyer des Champs ou le Verdanson, se transforme en torrent. En seulement cinquante ans, la région a connu 130 événements diluviens (plus de 200 l/m² d'eau tombés en 24h). Et quatre des dix plus importants sur Montpellier se sont produits ces trois dernières années (décembre 2002, puis septembre et décembre 2003).

DES MESURES PRISES DÈS 1980

L'origine de ces événements à Montpellier est, elle aussi, bien connue. Les deux types d'inondations qui touchent la ville (débordements des cours d'eau et ruissellement urbain) sont dus à la violence et à la soudaineté des pluies dites "de type cévenol", qui n'offrent au mieux que quelques heures d'anticipation. Face à ce qui a longtemps été considéré comme une fatalité, la municipalité a décidé de réagir il y a déjà de nombreuses années. Et ce, bien au-delà du seul entretien des cours d'eau, qui constitue d'ailleurs une obligation légale pour tous leurs propriétaires, collectivités et particuliers. Les premiers aménagements du Lez remontent à 1980. Le poste de commandement (PC) de crise existe depuis 1988. Sur la Lironde, les premiers bassins de rétention ont été construits dès 1992. Au total, sur les douze bassins versants que compte la commune, onze sont déjà dotés de schémas directeurs (celui du Rieucoulon sera achevé avant la fin de l'année) et huit ont déjà fait ou vont faire l'objet de la construction d'ouvrages de rétention. De très importants aménagements des cours du Chambéry et du Lantissargues sont en cours, et la réalisation de la ZAC Malbosc s'accompagne de la construction de sept bassins de rétention.

Tous ces travaux s'inscrivent dans le respect du Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), étudié par l'Etat et approuvé par le préfet, qui remplace depuis le 13 janvier dernier, l'ancien Plan d'exposition au risque d'inondation (PERI) qui datait de 1994. Dans

un souci de transparence et d'explication, un document municipal sur la prévention et la gestion des risques est en préparation. Cette volonté d'information de la population, associée à la poursuite de la politique de grands travaux commencée il y a plus de 20 ans, permettra à terme aux montpelliérains de mieux appréhender ces événements toujours imprévisibles, mais toujours plus maîtrisés.



Trois questions à Louis POUGET*, adjoint au maire chargé des services techniques



Que représente pour la municipalité la gestion des risques inondations ?

Cette question est, bien évidemment, au cœur des préoccupations de tous les élus. Mais plus particulièrement ici, à Montpellier, et plus généralement dans le sud de la France, où ces phénomènes sont très fréquents et trop souvent dévastateurs. Ce sujet est extrêmement important, puisqu'il concerne la sécurité des personnes et des biens, et influence le développement urbain global. La prévention des inondations nécessite par exemple la création de bassins de rétention, ce qui modère par conséquent notre espace. Tout ceci doit être pensé et réfléchi en gardant toujours en tête une vision globale du développement de la ville. Et inversement, l'aménagement urbain doit toujours prendre en compte les particularités topographiques et s'intégrer dans les programmes de prévention des risques inondations.

A quand remontent les premières réflexions sur ce sujet ?

Des textes législatifs sont venus réglementer récemment les démarches en faveur de la gestion des risques inondations. Mais la Ville n'a pas attendu ces dispositions pour s'occuper du problème. Les premiers aménagements sur le Lez datent des années 1980. Pour le Lantissargues, la réalisation du plan anti-inondations du quartier Prés d'Arènes remonte à 1990 et 1991. Tous les

services de la Ville sont donc concernés depuis longtemps par ces missions de prévention et de gestion de risque. Car dans ce domaine aussi d'énormes efforts ont été faits : la ville possède un PC crise depuis 1988. Et depuis juin 2003, la salle Saint-Roch, située au niveau -2 de la mairie, lui est entièrement dédiée. Ce PC crise permet d'échanger des informations importantes avec toutes les institutions et personnes concernées, ainsi que de guider les interventions sur le terrain. Il permet aussi de faire remonter les informations à la population.

Quel est le rôle de la Ville dans cette mission d'information ?

Il est primordial ! Notre collectivité se doit d'informer au mieux les citoyens. C'est pour elle un devoir légal qui s'inscrit dans la continuité de sa mission fondamentale de transparence et de responsabilité. L'information sur les risques majeurs, potentiellement présents sur notre commune, est un de ces éléments concrets que Madame le maire, Hélène MANDROUX, souhaitait porter à la connaissance de tous. C'est pour cela qu'un document est en préparation. Il aura notamment pour objectif d'informer sur les consignes individuelles de sécurité à respecter si, hélas, l'une des catastrophes évoquées se produisait. Ce sera donc à la fois un outil de prévention à destination de tous et un premier moyen d'action, utilisable par chacun de nous, pour se protéger plus efficacement. Ce document illustrera notre implication citoyenne faite d'explications, de vigilance et de solidarité.

* Louis Pouget était le rapporteur de la mission d'information et d'évaluation sur les risques inondations.

Depuis plus de vingt ans, la Ville se protège

Etudes hydrauliques, recalibrages, bassins de rétention, entretien des cours d'eau : la municipalité combat le phénomène sur tous les fronts.

La très forte crue du Lez de septembre 1976 avait marqué les esprits. Elle aura aussi marqué le début d'une nouvelle ère : celle d'une lutte acharnée contre la fatalité que représentaient jusque-là les inondations. Dès le début des années 1980, la municipalité décide de limiter, voire de maîtriser les crues du fleuve. Entre 1980 et 1986, la Ville va consacrer 10 millions d'euros à l'aménagement du cours d'eau : recalibrage, enrochements, rectification du lit, démolition des seuils et construction de barrages mobiles entre le pont Chauillac et le pont Zuccarel-li. Puis quelques années plus tard, l'opération "Lez Vert" permet d'obtenir des conditions optimales d'écoulement des crues entre les seuils de Sauret et du Moulin de l'Evêque.

DES ÉTUDES MINUTIEUSES

En parallèle à ces premiers aménagements, la Ville menait déjà d'importantes études hydrauliques sur les différents bassins versants de la commune et la capacité hydraulique des cours d'eau drainant ces bassins. Ces études furent un préambule à la réalisation des schémas directeurs de chacun des bassins versants (celui du Rieucoulon est pratiquement achevé). Pour poursuivre l'effort et compenser les effets de l'urbanisation, des dispositions réglementaires ont rapidement été prises et inscrites dans le plan local d'urbanisme (PLU). Une "rétention à la parcelle" s'applique aux demandes de permis de construire importants : chaque parcelle de plus de 2 000 m², construite sur plus de 40 % de sa surface, doit disposer d'un dispositif de rétention (bassin ou réservoir) de 100 l par m² construit. Ces règles peuvent être renforcées lorsqu'elles s'appliquent à des opérations de ZAC, compte tenu de l'ampleur possible de l'impact de ces aménagements urbains sur

l'hydrologie des cours d'eau. Et la Ville peut même, ce qui s'est déjà produit, refuser tout simplement de délivrer un permis de construire sur un terrain situé à proximité d'une zone à risques.

DES TRAVAUX LOURDS

La politique de grands travaux entamée dès 1980 s'est poursuivie et intensifiée au fil des ans. Par des aménagements linéaires tels que les recalibrages (le Lez devant l'Hôtel de Région, la partie aval du Rieutord, le Font d'Aurelle en l'amont de l'avenue des Moulins, la Lironde) ou la pose de collecteurs enterrés (sur le Chambéry et le Lantissargues notamment). Par la restructuration des réseaux d'assainissement également (à l'occasion des travaux de la ligne 1 du tramway). Mais aussi par la réalisa-

tion, dans les années 1990, de très nombreux systèmes d'écrêtement des débits de pointe, tels les bassins de rétention. Au total, 22 bassins sont aujourd'hui aménagés sur le cours des différents ruisseaux qui sillonnent la ville, pour une capacité de rétention totale de 275 000 m³. A Euromédecine ou la Colombe pour le Verdanson, Du Mas Prunet (Parc Jacques-Roseau) pour le Rieucoulon ou encore aux Jardins de la Lironde, ces réalisations ont toutes été intégrées au paysage et aménagées en lieux de loisirs, terrains de sport ou de promenade (parcs arborés), tant et si bien que dans bien des cas, les usagers ne s'aperçoivent pas qu'ils se trouvent à l'intérieur même du dispositif anti-inondations. Il est à noter que la Ville dépense chaque année 300 000 € pour l'entretien des cours d'eau et des aménagements.



Le débordement du Lez sur le quai du Pyrée est une mesure de prévention prévue dans le PPRi

Lantissargues et Chambéry : les nouveaux chantiers

Les travaux se concentrent sur la Croix d'Argent, les Beaux-Arts et les Aubes.



Le dévoïement du Chambéry nécessite l'emploi de cet impressionnant tunnelier...

Le calendrier du chantier "Chambéry"

- Les premiers travaux, derrière l'école des Beaux-Arts, se sont déroulés d'août à septembre.
- Le fonçage sous la voie ferrée (entre avenue de Nîmes et avenue de Saint-Maur) a démarré en début de mois et se poursuivra jusqu'à fin décembre.
- Les travaux sur la rue de la Pépinière (entre le carrefour Rimbaud et la résidence Parc-à-ballons) sont prévus entre mars et août 2005.
- De mars à août 2005, les aménagements concerneront l'avenue de Nîmes.
- Dans le courant de l'année 2005, TAM réalisera des travaux sous la plateforme de la deuxième ligne du tramway, au niveau du stade Prévost.
- Le chantier du boulevard Warnery s'étendra sur douze mois, de février 2005 à février 2006.
- Les aménagements sur l'avenue de Saint-Maur duront de septembre 2005 à octobre 2006.

Combattre les inondations nécessite de réaliser de nouveaux aménagements. Si ceux du Lez, du Rieutord (quartier Mosson) sont pour l'essentiel achevés, des travaux parfois très importants sont programmés le long de plusieurs autres cours d'eau. Avec en point de mire la réalisation de 230 000 m³ de stockage supplémentaires.

• **Sur le Verdanson**, la capacité de rétention est aujourd'hui de 97 500 m³. Toutefois sept nouveaux bassins sont en cours de construction dans le cadre de la réalisation de la ZAC Malbosc (quartier Mosson). Un autre devrait être construit par la commune de Grabels sur son territoire. L'assainissement pluvial du boulevard Henri IV sera réalisé courant 2005. La Ville achèvera ultérieurement le recalibrage du Verdanson (du pont de la Voie Domitienne inclus jusqu'à l'avenue du Père-Soulas).

• Au quartier de Port-Marianne, la réalisation d'un nouveau bassin de rétention d'une capacité de 16 700 m³ est prévu sur le **Nègue-cats**. Sur la **Lironde**, les importants travaux de recalibrage et la construction de plusieurs bassins de rétention seront achevés en fin d'année.

• A la Croix d'Argent, le bassin de rétention de Combemale sera construit d'ici 2008 sur le **Rondelet**. La Ville réalisera dans le même temps le recalibrage aval de l'avenue de Maurin, jusqu'à la rue de Montels Egglise. De très importants travaux sur le **Lantissargues** ont débuté cet été : le renforcement du collecteur pluvial de l'avenue de Toulouse est terminé. La première tranche du recalibrage du Lantissargues sous le boulevard Pedro-de-Luna a démarré et se poursuivra encore plusieurs semaines. Entre 2005 et 2008 sera achevé l'ensemble du recalibrage aval du cours d'eau

et la Ville réalisera également le renforcement du collecteur pluvial de l'avenue Maréchal-Leclerc. Enfin, entre 2009 et 2012, le recalibrage se poursuivra en amont du Lantissargues (nouveau collecteur entre l'avenue de Toulouse et l'avenue de Villeneuve-Angoulême, bassin de rétention du parc Montcalm, indispensable pour réduire les inondations à l'aval - des négociations sont en cours avec le ministère de la Défense, le terrain choisi étant situé dans l'enceinte de l'EAI - et renforcement et extension des ouvrages en amont de la rue de Fontcouverte). Ces aménagements représentent une dépense totale de près de 15 millions d'euros.

• Le schéma directeur concernant le **Rieucoulon** (Cévennes et Croix d'Argent) sera, lui achevé à la fin de cette année.

• Enfin, les travaux les plus importants concernent le **Chambéry**, à l'origine des inondations aux Beaux-Arts, aux Aubes et en amont de ces deux quartiers. Trois aménagements prioritaires ont été définis en aval du bassin versant : le report de l'exutoire du Chambéry en aval des voies SNCF, rue de la Pépinière, l'assainissement trentennal de la route de Nîmes et la déconnexion de la branche Est (rue de Montasinos, rue de Beau-Séjour). Ces travaux ont débuté cet été aux Beaux-Arts et seront achevés fin 2006 (voir calendrier ci-contre). Des cadres de grande dimension, ainsi que des tuyaux allant jusqu'à 2,80 m de diamètre, canalisent les eaux du Chambéry, qui seront rejetées plus en aval dans le Verdanson. Ces travaux devraient coûter environ 8,6 millions d'euros, dont 1,5 pour le très impressionnant fonçage sous la voie ferrée qui se déroulera du 4 octobre à fin décembre 2004.

Le PC crise, un outil essentiel à la gestion des inondations

La Ville dispose d'un dispositif efficace pour gérer les risques sur la commune.

Depuis 1988, la Ville de Montpellier s'est dotée d'un plan de secours et a mis en place un poste de commandement (PC) pour gérer les situations de crise, et notamment les inondations. A l'origine, le poste était dans la salle Magrol (salle du conseil municipal). Il devait être installé au début de chaque crise et retiré à la fin, d'où des pertes de temps. Depuis le mois de juin 2003, la salle Saint-Roch est entièrement dédiée au PC crise. Il est donc possible depuis cette date de disposer des installations en permanence et de les tester régulièrement, ainsi que les personnels concernés par les exercices d'alerte. Celles-ci peuvent d'ailleurs être développées et améliorées en cas de nécessité.

TOUS LES PARTENAIRES RÉUNIS

Ce dispositif permet donc désormais de gérer les crises plus efficacement, en réunissant dans un même lieu tous les services municipaux concernés, ainsi que les différents partenaires convoqués en fonction du type de crise. Les services municipaux, tels que la Police municipale, la Direction enseignement, enfance, jeunesse et sports (DEEJS), la Voirie et les services de la Régulation du trafic et de l'éclairage public peuvent, depuis le PC crise, organiser les interventions sur le terrain. Ils utilisent pour cela des liaisons radio spécifiques. La Direction de la communication et le service Espace urbain propreté (EUP) possèdent aussi une ligne

téléphonique particulière. Tout comme l'ensemble des partenaires concernés : la Police nationale, TaM, Montpellier Agglomération et le CCAS. Une ligne directe relie le PC crise de la mairie à la caserne de pompiers Max-Dormoy. Et une autre liaison réservée a été installée entre le PC Crise et le Centre opérationnel de défense (COD) de la préfecture de l'Hérault. De plus, un représentant de la Ville se rend sur invitation au COD pour faciliter les échanges avec les différents intervenants (DDE, DDASS, ASF, SNCF, Police, Gendarmerie, Pompiers, Croix-Rouge, Armée...).

1 000 APPELS EN DÉCEMBRE 2003

Enfin, le PC Crise dispose d'une dizaine de postes téléphoniques supplémentaires permettant de recevoir les appels d'urgence des Montpelliérains, via le standard de la mairie. Lors des inondations de décembre 2003, 1 000 appels ont ainsi été traités par des agents municipaux volontaires. La PC crise de la Ville de Montpellier est désormais le centre névralgique du dispositif global de gestion des crises. Il permet, en cas d'inondations, de regrouper les acteurs les plus aptes à intervenir pour assurer au mieux la circulation générale et les services publics essentiels. Et pour secourir et informer au mieux tous les Montpelliérains.



Le PC crise durant les inondations du 3 décembre 2003.

Sept PC décentralisés dans les quartiers

Lors de crises graves, telles que les inondations, mais aussi de fortes chutes de neige, sept PC décentralisés sont mis en place dans chaque quartier de la ville. Ils permettent de transmettre directement au PC central, à la mairie, les priorités de chaque secteur. Ceci est particulièrement important à l'issue de l'événement, pour aiguiller les agents de la Voirie et de la propreté. Les PC de quartiers sont installés dans des locaux municipaux (souvent des Maisons pour tous) qui sont, en permanence, équipés et donc opérationnels très rapidement.

Ces locaux sont :

- le domaine de la Pompignane à Port-Marianne
- la Maison pour tous Boris-Vian aux Prés d'Arènes
- la Maison pour tous Albert-Camus à la Croix d'Argent
- la Maison pour tous Marcel-Pagnol aux Cévennes
- la Maison pour tous Léo-Lagrange à la Mosson
- la Maison pour tous Paul-Emile-Victor à Hôpitaux-Facultés
- la Maison pour tous Voltaire à Montpellier Centre

Capteurs et météo : les cours d'eau sous haute surveillance

La Ville dispose d'un système efficace de télésurveillance et d'alerte hydrométéorologique, destiné à la gestion du risque pluvial.

Le dispositif est au point depuis 1996. Un système de mesures observe 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 l'état du ciel montpelliérain et la hauteur des principaux cours d'eau. A la moindre alerte, le dispositif se déclenche. Météo France, via la station météorologique de Fréjorgues, transmet au service des eaux un fax d'alerte, le Météoflash. Le chef du Service des eaux est immédiatement

prévenu, via son téléphone portable, de l'arrivée d'un message. En dehors des heures ouvrables, ce sont les pompiers qui préviennent l'ingénieur d'astreinte. Enfin, l'information est toujours vérifiée et précisée par le Service des eaux ou l'ingénieur, qui appellent le prévisionniste.

10 CAPTEURS SUR 4 COURS D'EAU

La surveillance du niveau des eaux est, elle, assurée par dix capteurs installés sur les quatre principaux cours d'eau qui traversent Montpellier : quatre sur le Lez, deux sur le Verdanson, un sur le Lantissargues, trois sur la Mosson. Les capteurs sont équipés de cellules qui mesurent régulièrement la hauteur de l'eau. Les données ainsi collectées sont transmises en temps réel à l'ordinateur de supervision du Service des eaux. Et les capteurs envoient des messages de pré-alerte et d'alerte en fonction du franchissement des seuils prédéfinis. Pour plus de sécurité, la transmission se fait par deux modes : directement aux agents de la Voirie par alphanumérique et par l'intermédiaire du PC de supervision. Les messages d'alerte concernant la Mosson sont ensuite retransmis au PC de sécurité et au gardien du stade.

UN DISPOSITIF DE FERMETURE DES VOIES

Le système d'alerte permet d'agir très rapidement. Les agents de la Voirie sont ainsi disposés sur le terrain afin de procéder à la fermeture de certaines voies sur lesquelles se produisent des débordements

importants, fréquents et sensibles en terme de circulation. Quatre zones ont ainsi été définies : la Voie Domitienne, le pont submersible de Castelnaud (qui sera dans quelques mois remplacé par un nouveau pont à l'abri des crues), le quai du Pirée, le carrefour du boulevard Fabre-de-Morlhon et de la rue de l'Industrie. Ces sites sont équipés de panneaux de déviation, de feux rouges d'arrêt et de barrières. Et depuis 2001, des feux d'arrêt clignotants ont été installés pour signifier aux usagers de la route la présence d'eau sur la chaussée et leur interdire de poursuivre leur chemin.

Les caméras urbaines permettent aux services de réagir

Lors des inondations, le Centre superviseur urbain (CSU) est mis à contribution pour surveiller certains points bas.

Sur les quelque soixante-dix caméras qui scrutent les rues de la ville pour veiller à la sécurité et faciliter la circulation, dix ont été placées, pour surveiller également certains cours d'eau et pouvoir ainsi anticiper certaines crues. Elles complètent le réseau de capteurs placés à la verticale au dessus de certains cours d'eau. Les agents du Centre superviseur urbain sont donc également très sollicités durant les inondations. Ils peuvent alors, précisément et à distance, signaler le moment où une intervention s'impose, comme la fermeture d'une rue. Ils sont aussi très attentifs aux mouvements de certaines plaques d'égout qui, sur les trottoirs ou les chaussées, se trouvent parfois soulevées par la pression de l'eau dans les conduites et deviennent alors des pièges dangereux, notamment lors de la décrue.



Ce capteur est installé aux Aubes, sur le Verdanson.



Le Lez, lors des inondations du 12 décembre 2002.

Destiné à l'ensemble de la population montpelliéraine, ce document proposera une information complète et rapide, qui permettra à chacun de prendre conscience des risques majeurs auxquels il pourrait être un jour exposé. Elaboré à partir du "document communal synthétique sur les risques majeurs" (DCS) établi par le préfet et consultable à la mairie, cette plaquette contiendra trois grands types d'information.

TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En premier lieu, il s'attachera à décrire et présenter les principaux risques naturels et technologiques

auxquels la population est susceptible d'être un jour confrontée. Cette présentation sera accompagnée d'une cartographie afin de permettre à chacun de prendre conscience du risque encouru sur son lieu d'habitation ou de travail.

Mais ce document rendra compte également de toutes les mesures prises par la Ville, les mesures de prévention, mais aussi des différents dispositifs de gestion de crise mis en place en cas de nécessité. Enfin, la plaquette réunira toutes les consignes de sécurité à respecter en cas d'alerte. Avec une présentation claire et très simple à mémoriser, afin que chacun puisse conserver cette

L'information, une priorité absolue

Inondations, mais aussi feux de forêt ou accidents impliquant des matières dangereuses : la Ville, dans un souci permanent d'information, prépare un document pratique, clair et concis, qui sera disponible prochainement.

information, la retrouver et la mettre en oeuvre très rapidement en cas de crise.

D'AUTRES RISQUES IMPORTANTS

Outre les inondations, malheureusement bien connues des Montpelliérains, le document présentera d'autres risques majeurs, moins fréquents certes, mais potentiellement importants, tels les feux de forêt ou encore le transport de matières dangereuses. Informés sur ces phénomènes, leurs conséquences et les mesures à prendre pour s'en protéger et en réduire les dommages, les Montpelliérains seront donc, dès lors, moins vulnérables.

Chaque Montpelliérain peut agir face aux inondations

Ces quelques conseils très simples peuvent permettre à tous de réduire les risques.

Malgré tous les efforts entrepris depuis des années dans le domaine, le risque zéro n'existe pas. Mais, pour limiter les effets des inondations, ces quelques précautions préalables sont souvent très utiles et très efficaces :

Les consignes de sécurité

Avant :

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde (refuge en hauteur).
- Disposer d'un poste de radio à piles.
- Prévoir les gestes essentiels :
 - amarrer le mobilier extérieur.
 - faire une réserve d'eau potable.
 - rassembler vêtements de rechange, papiers, argent, nécessaire de toilette, médicaments... (pour une éventuelle évacuation).

Pendant :

- Fermer portes, fenêtres, aérations...
- Couper les alimentations en gaz et en électricité.
- Se réfugier dans les étages.
- Ecouter France Bleu Hérault (FM 101.1 ou 100.6).
- Ne téléphoner qu'en cas de besoin impérieux, afin de libérer les installations téléphoniques (pour les fixes comme pour les mobiles) pour les secours.

Après :

- Ventiler les pièces (solution préférable au chauffage).
- Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques.
- Chauffer dès que possible.

Et, dans tous les cas, respecter les consignes de sécurité des autorités.

- Afin de diminuer la vulnérabilité d'une construction, il est souvent préférable de se renseigner auprès de professionnels sur la pose d'équipements spécifiques (clapets anti-retour, systèmes électriques protégés...).

- Lorsque surviennent des orages violents, il est fortement conseillé de vérifier l'état des grilles d'évacuation privées ou publiques qui se trouvent à proximité des habitations (le personnel municipal ne pouvant nettoyer quotidiennement des centaines de grilles, en automne notamment).

- Lorsque l'épisode diluvien a débuté et que l'alerte est donnée, il est absolument nécessaire de rester dans le lieu dans lequel on se trouve, ou de rejoindre, dès le début de l'inondation, un lieu d'hébergement ouvert par la Ville. Il ne faut en revanche en aucun cas tenter de rejoindre son domicile ou aller chercher ses enfants à l'école.

- De la même manière il est formellement déconseillé de s'engager sur une chaussée submergée. Il faut aussi absolument éviter les points bas (passages sous des ponts, souterrains...) car que ce soit à pied, en vélo ou même en voiture, le risque d'être emporté par le courant est extrêmement important.

- Il est évidemment obligatoire de respecter les feux clignotants. Lorsque le niveau d'eau atteint le bas de caisse, le véhicule risque d'être emporté. Il est alors conseillé de le garer afin qu'il ne devienne pas une gêne pour les secours.



La grille installée derrière le boulodrome du Lantissargues, à Croix d'Argent.

Les bons réflexes



Fermer les portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



Couper le gaz et l'électricité



Monter à pied dans les étages



Ecouter France Bleu Hérault (FM 101.1 ou 100.6). Respecter les consignes des autorités.



Ne pas aller chercher les enfants à l'école pour ne pas les exposer. Leur prise en charge est assurée par les autorités.



Limiter les appels aux cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours.

Jean-Marc, Marie-Claude, Fred et les autres, font bouger les Montpelliérains !

Dans le cadre de Montpellier Sports, 26 employés municipaux partageant au quotidien leur passion du sport avec tous les publics, des enfants aux seniors. Gymnastique, natation, sports collectifs, activités de pleine nature : ils proposent de découvrir et pratiquer plus de cinquante disciplines tout au long de l'année. Alors à vos marques, prêts... Partez !

"**E**tre éducateur sportif, c'est avant tout une question de passion. Il faut savoir se faire plaisir en faisant plaisir aux autres." Jean-Marc, les cheveux blonds par le soleil et le teint hâlé, vient mettre ses mots sur son activité. Passionné, il l'est, à n'en point douter. Et que dire de Marie-Claude

de qui, après avoir été, il y a 22 ans, parmi les premiers éducateurs sportifs de la Ville, continue d'œuvrer sur le terrain. Ou de Fred, l'ex-handballeur international du MHB. Tous le sont, passionnés, les anciens sportifs de haut niveau, les ex-étudiants en sport, jusqu'aux emplois jeunes récemment intégrés. Passionnés de sport, bien sûr. Mais passionnés aussi de l'autre. De ce public qui fait l'essence même de leur travail.

DE 5 À 85 ANS !

"Le but du jeu, c'est parfois tout simplement de trouver l'activité qui convient le mieux au groupe avec lequel on travaille", poursuit Jean-Marc. Car ces hommes et ces femmes, tous employés municipaux, sont là pour tous les publics. Des enfants scolarisés en maternelle jusqu'aux personnes âgées. En passant par les adolescents, les jeunes en difficulté sociale, les adultes..., bref tous les Montpelliérains, sans exception. "A l'origine, on était là avant tout pour faire le lien entre les enfants et les clubs. Et pour occuper, voire canaliser les jeunes. Et puis, petit à petit, au fil des ans, le public s'est élargi. Aujourd'hui, on n'a même plus besoin d'aller vers les personnes âgées ce sont elles qui viennent vers nous. Et elles font toutes les activités qu'on propose à leur groupe !", explique Marie-Claude. Cette pionnière, puisque après avoir été la première femme à obtenir le brevet d'état "football" en 1980, elle a été parmi les premiers éducateurs sportifs de la Ville, s'occupe désormais en priorité des scolaires. Avec 15 de ses collègues, elle anime toute l'année, aux côtés des instituteurs, les activités sportives des enfants des écoles maternelles et élémentaires. Même si elle participe aussi activement aux "soirs quartiers", en proposant des activités aux jeunes sur leur lieu de vie.



Les éducateurs participent à l'Antigone des Associations.

DES EVENEMENTS TOUTE L'ANNEE

Jean-Marc, lui fait partie de l'équipe événementielle. Et s'il partage tout de même son temps entre les activités de pleine nature à destination des seniors et les sorties avec les jeunes en difficulté scolaire des classes relais, il s'occupe également, avec 9 autres éducateurs, de définir et d'organiser des événements exceptionnels tout au long de l'année (cours de d'orientation, tournois de beach-soccer, sports traditionnels, Téléthon, fête nautique...).

En plus de leur engagement au quotidien durant l'année scolaire, tous les éducateurs organisent et participent aussi aux stages sportifs Montpellier Sports pendant les vacances. Des manifestations réalisées parfois en partenariat avec les associations sportives de la ville. Ces stages sont gratuits et s'adressent aux détenteurs de la carte Montpellier Sports, la Ville prenant à sa charge tous les frais. A partir de 5 centres sportifs (Base des garrigues, la Rauze, Bessière/Grammont, La Valette et Léon-Cazal), les Montpelliérains peuvent ainsi découvrir, outre les sports les plus courants, les sports nautiques, les sports de glisse, l'équitation, l'escalade, le roller, le VTT, le tir à l'arc, l'aviron... De quoi vraiment attiser toutes les passions !

Information : Service des Sports, 18 avenue Frédéric-Mistral. Tél. : 04 67 34 72 73



Jean-Marc réorganise l'aire de jeux.

Demandez le programme !

Le Programme 2004/2005 des activités sportives proposées par la Ville est disponible au service des Sports, 18 avenue Frédéric-Mistral, mais également dans toutes les Maisons pour tous de la ville. Des programmes spécifiques pour chaque période de vacances scolaires, présentant le contenu des différents stages sportifs animés par les éducateurs, seront édités prochainement.

Toutes les disciplines proposées

- Activités proposées durant toute l'année : Acrobranching, baseball, basket, canoë, "capital forme" (gymnastique, randonnée pédestre et vélo, évaluation physique...), course d'orientation, escalade, fitness, football, foot en salle, foot féminin, gymnastique, handball, handball féminin, "omnisports", activités petite enfance, "pleine nature", randonnée pédestre, rollers, rugby, "sports collectifs", street basket, tir à l'arc, voile, volley-ball, VTT...

- Activités proposées pendant les stages vacances (certains avec une participation financière) :

Aéronautique, aviron, aikido, athlétisme, badminton, beach-volley, bowling, boxe anglaise, boxe française, capoeira, claquettes, cirque, échecs, équitation, football américain, full-contact, lutte, modélisme auto, musculation, natation, rugby à XIII, skateboard, spéléologie, squash, taekwondo, tambourin, tennis.



La Ville de Montpellier, dans le cadre des animations sportives proposées par le service des Sports, met à disposition des Montpelliérains la carte Montpellier Sports. Celle-ci permet, pour seulement 4,70 €, de participer à toutes les activités proposées durant l'année scolaire, mais également aux stages organisés durant les vacances, soit au total plus de 50 activités gratuites ou à tarif préférentiel. La carte est nominative et elle est valable pour une année de septembre à septembre. Les pièces à fournir sont :

- un certificat médical datant de moins de 3 mois (prévoir une photocopie),
- une photo d'identité,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- une attestation d'assurance responsabilité civile (prévoir une photocopie),
- un brevet de natation de 25 m pour les activités nautiques.

La carte est délivrée directement par le service des Sports de la Ville, mais elle est aussi disponible dans certaines Maisons pour tous (LEscoutaire, Marcel-Pagnol, Albert-Dubout, George-Sand, Paul-Emile-Victor, Georges-Brassens et Albert-Camus). Et pour les seniors, auprès du CCAS.

Renseignements : Service des Sports, 18 avenue Frédéric-Mistral. Tél. : 04 67 34 72 73. Internet : www.ville-montpellier.fr

La Ville améliore ses installations

SPORT MARIANNE

Au domaine de Grammont, déjà riche en installations sportives, deux terrains de tennis extérieurs ont été réalisés ces dernières semaines, pour un coût total de 110 000 €. Construits en résine synthétique et pourvus d'éclairages et de clôtures, ces deux courts viennent s'ajouter aux dix terrains extérieurs utilisés par le tennis-club de Grammont, qui compte également un court intérieur. La structure va récupérer prochainement son autre terrain couvert, qui était utilisé jusqu'ici par les hockeyeurs du Montpellier roller club.

Le domaine de Grammont se voit également doté de deux nouveaux terrains de football, l'un en synthétique, l'autre en stabilisé. Ces deux terrains, pourvus d'éclairages, de clôtures et de vestiaires attenants, seront homologués au plus haut niveau de compétition de District et de Ligue. Les terrains seront terminés en fin d'année, les vestiaires devant être livrés courant 2005. Le tout pour un coût total de 1 900 000 €.

Enfin, à quelques mètres des terrains d'entraînement du MHSC, la Ville construit une plaine de jeux, comprenant deux terrains pelousés, qui seront régulièrement entretenus et dont l'accès sera entièrement libre pour tous les Montpelliérains.

HOPITAUX-FACULTÉS

La Ville vient de terminer la construction des vestiaires et l'aménagement des abords du complexe sportif Veyrassi principalement utilisé par les Barracudas (baseball) et les Mustangs (football américain). Le tout pour un coût total de 135 000 €.

MOSSON

Pour cette rentrée 2004, la municipalité a consacré 30 000 € à la rénovation et à l'entretien du plateau sportif du collège des Escholiers de la Mosson.

CÉVENNES

La Ville a aménagé le mois dernier des vestiaires flambant neufs, à proximité directe du boulodrome Antoine-Perrier. Ces installations, qui ont coûté 45 000 €, seront utilisées principalement par le Club sportif de boules lyonnaises et l'Entente sportive bouliste de Montpellier.

CROIX D'ARGENT

Des locaux associatifs sont venus compléter l'équipement de l'ensemble sportif Paul-Valéry. Le coût des travaux représente 75 000 €.

Les travaux d'aménagement du futur complexe sportif Albert-Batteux se sont poursuivis tout l'été et devraient permettre dès la fin du mois, d'accueillir dans de grands ateliers rénovés en halle des sports, les entraînements et compétitions de roller, ainsi que du foot en salle. Les clubs montpelliérains qui en feront la demande pourraient ainsi se voir attribuer des créneaux dès la rentrée des vacances de Toussaint. Cette première tranche de travaux aura coûté près de 300 000 €. L'aménagement de locaux associatifs, des gradins définitifs et des abords devrait s'étaler jusqu'en 2008.

Enfin, les travaux de couverture du gymnase Roger-Couderc se sont terminés en août dernier et ont coûté à la Ville 85 000 €.

Dix Montpelliérains représentaient

"L'important, c'est de participer". La devise des jeux olympiques revient souvent dans la bouche des dix sportifs montpelliérains - neuf hommes et une femme - qui ont représenté fièrement la ville à Athènes.



Mathieu Hamel et Stéphane Canet pendant le tournoi olympique.

BEACH-VOLLEY

Stéphane CANET (tournoi masculin) : "un village planétaire"

"Nous ne sommes plus vraiment des joueurs de volley, mais bien des beachers. Et l'objectif n°1 était justement de médiatiser et valoriser ce sport méconnu des français. Malgré les difficultés, le manque de moyens, on a finalement réussi, après huit années de persévérance, à aller aux jeux. Et quelle réussite, tant du point de vue sportif, qu'humain. Le monde entier était réuni ! Dans les rues du village, on entendait chanter polynésien, puis russe, ... chacun avait personnalisé son quartier. On sentait qu'on souffrait tous pour le même but, mais qu'on était heureux d'être ensemble. Quand on rencontrait quelqu'un, on s'empressait de lui dire que l'on venait de

Montpellier, ville en pleine expansion, où se développe enfin notre discipline. Grâce à l'impact médiatique des J.O., le beach descend dans les quartiers et nous sommes en bonne voie pour créer une école de beach au sein du nôtre, Croix d'Argent. Montpellier va-t-elle voir naître la première salle de beach en France (déjà omniprésente en Italie, Autriche, Suisse ou Allemagne...) ? Le compte à rebours est lancé."

Mathieu HAMEL (tournoi masculin) : "Le summum du sport"

"Aller aux J.O., c'est accéder au summum du sport, comme une petite mission accomplie

dans ta carrière de sportif ; une confirmation d'années de travail. La dernière année, après s'être qualifié à l'arraché, le stress monte d'un cran. Tu comprends que tu ne vas pas à Athènes pour faire de la figuration, que dix sept caméras et les 27 meilleures équipes mondiales seront au rendez-vous. Alors, une fois sur place, tu donnes tout, pour assumer ta responsabilité de représenter ton sport, ton pays, ta ville... et pour être sûr de ne pas avoir de regrets. Montpellier, c'est notre ville adoptive, jeune, dynamique et Palavas, toute proche, a une vraie culture du beach. Logique donc qu'on soit venu vivre ici... et qu'on y soit resté !"

MONTPELLIER ACCUEILLE L'EUROPE DU SKATE

Le "street", c'est cette manie un peu folle qui consiste à enchaîner des sauts, des glissades et des figures sur un mobilier "urbain" amovible disposé pour l'occasion.

Cette discipline hyper spectaculaire, plébiscitée par les ados, sera une nouvelle fois à l'honneur à Montpellier du 29 au 31 octobre prochain.

L'association montpelliéraine

Attitude, qui œuvre maintenant dans le milieu depuis une quinzaine d'années, organise la coupe d'Europe de la discipline qui verra s'affronter sur la scène du Zénith Sud,

les soixante meilleurs "riders" professionnels du Vieux Continent, ainsi que les meilleurs jeunes. Et avec toujours, en parallèle à cette grande manifestation, des concerts, des projections, de la danse hip-hop, du graff...

Mais l'autre grand événement de ce week-end de glisse à Montpellier, c'est la création

programmée de la Fédération Européenne de Skateboard,

une instance qui comptera certainement lors des prochains débats, devant le

comité international olympique, sur une possible apparition de cette discipline

aux J.O., peut-être dès 2008.

Affaire à suivre...

Information et programme complet au 04 67 60 43 89 ou www.attitudeasso.com

NOUVELLE SAISON AU MONTPELLIER TAE KWON DO

Les cours ont repris au Montpellier Tae Kwon Do.

Dispensés par cinq professeurs (diplôme d'état ou fédéral), ils permettent à tous de découvrir

ou de pratiquer quel que soit son niveau, ce sport olympique très spectaculaire. Combat,

technique, self-défense, casses (briques, tuiles...), armes

(nunchaku, sabre), chacun peut y trouver la discipline qui lui

convient le mieux. D'autant que le système éducatif mis en

place par l'encadrement du club s'adresse aussi bien aux

hommes qu'aux femmes et concerne autant les enfants à

partir de 4 ans que les seniors (60 ans et plus). Des cours ont

lieu tous les jours pour enfants et adultes dans diverses salles

de Montpellier (et Clapiers) : Boutonnet, Maison pour tous

Voltaire, Palais des sports René-Bougnol, Complexe sportif de Clapiers.

Et tout le monde peut venir essayer gratuitement...

Renseignements au 04 67 54 17 37 et sur

www.montpellier-taekwondo.com



Romain Barras, à droite, aux côtés de son entraîneur et de son coéquipier, Laurent Hernu, devant le Parthénon.

ATHLETISME

Romain BARRAS (décathlon) :

"Quand le rêve devient réalité"

"Jusqu'à l'âge de dix huit ans, les J.O. étaient un fantasme, un rêve qui me paraissait inaccessible. Je ne compte plus les nuits blanches avec les copains pour assister en direct, à la télé, au spectacle olympique. Et puis, comme un déclic, je me suis mis sérieusement au décathlon. A 24 ans le rêve se réalise, je participe à mes premiers jeux. La cérémonie d'ouverture restera longtemps dans mon esprit comme un instant magique. Le fait d'être resté blessé cinq mois cette sai-

son m'a fait craindre le pire. Mais j'adore la pression et ces conditions inhabituelles pour moi ont multiplié mon envie de bien faire.

En ratant deux épreuves, je ne finis que troisième, mais j'en garde un super souvenir. Aux prochains Jeux Méditerranéens, puis au championnat du monde, je vise sinon un podium, au moins une place de finaliste.

Vivre à Montpellier m'a bien aidé dans ma préparation. Les équipements sportifs sont adaptés et je me sens bien ici. C'est bête à dire mais c'est très important pour l'équilibre familial et sportif. De plus, le climat me permet de m'entraîner toute l'année."

NATATION

Simon DUFOUR (100 m et 200 m dos ; relais 4x100 m 4 nages) : "Se faire plaisir"

"Je suis très satisfait de la manière dont s'est déroulée la semaine de compétition de natation. Je suis content des résultats de l'équipe et des miens en particulier. 6^e de la finale du 200 et 5^e en relais avec les garçons, c'est vraiment pas mal. Mon seul regret, c'est de ne pas avoir réussi à réaliser mon meilleur temps en finale, même si cela n'aurait sans doute pas suffi pour accrocher un podium. Mais vraiment, tous mes objectifs ont été réalisés. Ces J.O. ont été extraordinaires pour toute la natation française. On s'est rendu compte qu'on était tous très compétitifs. On se levait le matin en se disant qu'il y avait vraiment quelque chose à faire le soir. Et pour nombre d'entre nous, surtout les filles, ça s'est passé exactement comme ça. Mais plus généralement sur les J.O., je suis déçu de l'aspect publicitaire et marketing omniprésent. C'est vraiment dommage, à mon avis, que le sport professionnel y soit entré ces dernières années. Le sport, c'est avant tout se faire plaisir, prendre plaisir en construisant quelque chose. Et ça, certains l'oublient un peu."



Simon Dufour, heureux, à la sortie du bassin.

La France aux Jeux Olympiques

TRIATHLON

Delphine PELLETIER (Triathlon féminin) :
"Problèmes d'organisation"

"Les Jeux Olympiques, c'est simple, c'est un mythe. C'est un aboutissement aussi, mais surtout pas la fin d'une carrière. Être aux J.O., c'est quelque chose de très impressionnant. Surtout au village olympique, où on croise des athlètes pour qui on a de l'admiration. En revanche, au niveau de mes performances, ça a été catastrophique. Je termine 44^e, loin de mes objectifs. Mais il faut dire que ma préparation avait été bien entravée par des problèmes de santé. Tout cela ajouté à des pépins mécaniques le jour de la course, ça ne pardonne pas. J'étais vraiment très déçue.

Le pire, c'est qu'il nous a été impossible d'aller voir d'autres sports, car il n'y avait plus de billets. Il y avait tout de même quelques problèmes d'organisation. La ville d'Athènes, par exemple, je n'ai pas pu en profiter beaucoup non plus, parce que les transports n'étaient pas très au point. C'est vraiment dommage".

Stéphane POULAT (Triathlon masculin) :
"Que du bonheur"

"Être aux jeux, c'est le summum d'une carrière, la cerise sur le gâteau. C'est même plus que ça. C'est ce qui donne de la motivation



Delphine Pelletier et Stéphane Poulat ont retrouvé le sourire depuis Athènes.

pour l'entraînement quotidien et tous les sacrifices qu'on fait pour notre sport. En fait, c'est que du bonheur. D'y penser, d'abord, puis de se qualifier et enfin, d'y participer. Mes résultats (14^e) sont satisfaisants, même si j'aurais bien aimé rentrer dans les 8 et avoir ainsi une place de finaliste. En fait, j'étais dans le coup mais pas dans un grand jour. Il m'a manqué juste un petit "truc". Mais humainement l'expérience est inoubliable. C'est vraiment grandiose. En plus,

j'avais la chance d'avoir ma femme et mon fils avec moi, ce qui en a fait un événement doublement exceptionnel. Le seul point négatif, c'est qu'on a couru à la fin des jeux et donc, qu'on a dû rester concentrés jusqu'au bout. J'ai quand même pu faire une petite fête au club France. C'était vraiment sympa. Ça rapproche beaucoup les gens, quels que soient leurs sports. L'ambiance est alors vraiment conviviale. Et ça donne bien envie d'y retourner !"



Nikola Karabatic, Grégory Anquetil, Michael Guigou et Thierry Omeyer ont retrouvé le maillot de Montpellier.

HANDBALL

Thierry OMEYER (gardien de but) :
"Une grande fierté"

"Les J.O., c'est un événement qui attire beaucoup de monde. Alors c'est pour moi une grande fierté que d'y participer. C'est l'occasion de rencontrer des tas de sportifs dans plein de disciplines. La cérémonie d'ouverture reste un moment absolument inoubliable. C'est vraiment un rêve pour nous tous. Maintenant, tout le monde ou presque va aux jeux pour gagner. Mais je trouve vraiment intéressant que les petites nations puissent quand même y participer. Pour moi, c'est ça aussi la magie des J.O.

Représenter la France, c'était un grand honneur pour nous. Et surtout d'être derrière Jackson comme porte drapeau. C'est quelque part une reconnaissance pour le handball et des autres sports collectifs français. C'est une belle aventure humaine où tout le monde est fair-play. Dans le village, tout le monde se dit bonjour, on échange avec les autres. Ce sont vraiment des moments privilégiés."

Nikola KARABATIC (arrière) :

"Que les guerres s'arrêtent!"

"Participer aux Jeux Olympiques, c'est vraiment quelque chose à vivre. C'est un moment unique où on se retrouve avec tous les sportifs, toutes les stars. C'est beau, c'est vraiment beau. Mais dès qu'on commence à se préparer pour les J.O., c'est très impressionnant. La perspective même est impressionnante. Mais c'est tellement grand qu'une fois qu'on y est, tout s'enchaîne.

Le monde entier s'arrête pendant les J.O. Il faudrait juste que les guerres s'arrêtent aussi, parce que c'est un grand symbole et pas seulement pour le sport. Un grand symbole de vie, tout simplement. Un moment unique de partage et de paix."

Grégory ANQUETIL (ailier) :

"Ma plus grande frustration"

"Ça aurait pu être l'accomplissement d'une carrière, la fin en apothéose et quelque chose d'énorme pour le handball français. Et ça restera comme une tache indélébile. J'ai eu

trois chances d'être aux J.O., trois "essais" qui se sont transformés en trois gros échecs. J'aurais aimé faire une médaille dans ma vie et ce ne sera pas le cas. Cette 5^e place restera comme ma plus grande frustration. Car les J.O., c'est la plus belle compétition du monde, c'est magique, grandiose. C'est ce que l'homme a inventé de mieux au niveau du sport. Ça n'a rien à voir, même avec un championnat du monde. Aux J.O., tout est différent. Il y a tellement de choses autour de toi que tu ne peux qu'être différent. Rien que le fait qu'il y ait là des milliers de sportifs. Malheureusement, l'enjeu de la compétition fait que chacun reste dans sa bulle. Quand on se croise, on se dit "bonjour", ou "bonne chance" si on sait que l'autre va y aller, mais c'est tout."

Michael GUIGOU (ailier) : "La fête du sport"

"La compétition n'a lieu que tous les quatre ans. C'est donc quelque chose de tout à fait particulier et c'est très difficile de gagner. Surtout quand on sait que deux équipes l'ont gagnée en douze ans, ça laisse peu de place aux autres... Cela fait aussi l'importance de cette épreuve. C'est à la fois un grand plaisir que de porter les valeurs et les espoirs du hand français, et même de tout le sport français. Mais ça met aussi plus de pression. Aux J.O., tout le monde te regarde. Tu as donc le devoir de montrer que le handball est un beau sport... Parce que les J.O. sont vraiment la fête du sport. Quand on voit l'audimat lors de la cérémonie d'ouverture, ça prouve bien que le sport réunit toutes les sociétés, toutes les cultures. C'est aussi l'occasion de se battre pour son pays autrement qu'en faisant la guerre. Alors, c'est vrai, l'argent est là, les sponsors les plus forts gagnent eux aussi. Mais le CIO prend je crois en charge les frais des pays les plus pauvres. C'est le moins que l'on puisse faire pour eux et c'est aussi ça les J.O."

RENDEZ-VOUS

HANDBALL

Championnat D1
(les matchs ont lieu au palais des sports René-Bougnol)
3 novembre :
Montpellier / Saint-Raphaël (20h)
Ligue des Champions
9 ou 10 octobre :
Montpellier / Conversano (Italie)
30 ou 31 octobre :
Montpellier / Zaporozhye (Ukraine)

VOLLEY-BALL

Championnat Pro A
(les matchs ont lieu au palais des sports Pierre-de-Coubertin)
9 octobre : Montpellier / Dunkerque (20h)
16 octobre : Montpellier / Poitiers (20h)
30 octobre : Montpellier / Tourcoing (20h)

RUGBY

Championnat Top 16
(les matchs ont lieu au stade Sabathé)
16 octobre :
Montpellier / Bayonne (20h)
6 novembre : Montpellier / Narbonne (19h30)

FOOTBALL

Championnat Ligue 2
(les matchs ont lieu au stade de la Mosson)
22 octobre : Montpellier / Le Havre (20h)
5 novembre :
Montpellier / Brest (20h)

SPORT AUTO

5 au 7 novembre
47^e Critérium des Cévennes

POUR LES ÉTUDIANTS, C'EST LA FORME !

C'est la rentrée, le Comité Régional du Sport Universitaire (CRSU) reprend le chemin des terrains et des gymnases. Tous à vos shorts, le jeudi 14 octobre, pour la journée régionale du sport universitaire qui se déroulera au centre sportif, à La Motte Rouge, au stade J. Véga, à l'École d'Agronomie, etc. Une journée de compétitions dans toutes les disciplines, pour reprendre ses marques avant le début de la nouvelle saison. Plus d'informations et dates des différents championnats organisés par le CRSU, au 04 67 14 39 18 ou sur le site : www.sport-u-montpellier.com.

JOURNÉE DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Le 4 novembre, les nouveaux étudiants seront les hôtes de la Ville pour une journée d'accueil et de découverte au Corum. Les néo-arrivants trouveront toutes les informations utiles à leur vie d'étudiant sur les stands des services et organismes culturels de la Ville de Montpellier. Un concert de l'Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon sera donné à l'issue de la journée. Attention, inscriptions obligatoires auprès de l'Espace Montpellier Jeunesse 6, rue Maguelone Tél. 04 67 92 30 50 ou de l'Office du Tourisme 30, allée Jean de Lattre-de-Tassigny (Comédie - Esplanade) Tél. 04 67 60 60 60.

UN "UNIVERS" À MOITIÉ PRIX

La Ville propose aux étudiants boursiers une réduction de 50% sur toutes les activités proposées par les différentes Maisons pour tous de Montpellier.

BIENVENUE

Découvrir et vivre dans une nouvelle ville n'est pas toujours aisé. L'association Accueil des Villes Françaises (AVF) facilite les démarches en informant les nouveaux habitants sur les possibilités locales, les richesses touristiques et culturelles de la région, le tout dans une ambiance amicale. Pour réussir rapidement son intégration. AVF, 7 rue de la Verrerie Basse à Montpellier : 04 67 66 15 44 www.avf-montpellier.com

UN CHERCHEUR MONTPELLIÉRAIN PRIMÉ

Mihail Dumitru BARBOIU, Roumain de 35 ans, chargé de recherches au CNRS, est l'un des 25 lauréats du prix "European Young Investigators" (EURY). Son projet a pour but de développer des matériaux intelligents et de nouvelles méthodologies de synthèse dans les domaines de la chimie supramoléculaire et combinatoire. Ce prix va lui permettre de créer un groupe de recherche en France.



La vice-présidente de l'association, Danièle TRAUCHESECC.

Créé en 1986 à Montpellier, le Centre du volontariat de Montpellier, présidé par Evelyne MARTIN-VALLAS regroupe 94 associations montpelliéraines et plus de 375 bénévoles. "L'idée est simple, précise Danièle TRAUCHESECC, notre but est de centraliser toutes les informations destinées à tous ceux qui veulent donner un peu de leur temps. Quand on arrive sur Montpellier, que l'on ne connaît pas la ville, il n'est pas toujours aisé de trouver les bons contacts, même si la Ville de Montpellier au travers de l'Antigone des associations et de son service municipal y contribuent. Je suis passée par là en arrivant de Paris. Je voulais faire quelque chose pour des enfants. J'ai dû passer plusieurs coups de fil avant de trouver l'association qui me convenait, le "Pinceau de soi". Et puis parfois aussi, on a envie de s'investir dans une association, mais on ne sait pas laquelle, alors on laisse tomber. Le bénévolat, au-delà d'un acte de générosité est un moyen de nouer des relations et de sortir de l'isolement. Être bénévole, c'est aider les gens et s'aider soi-même !"

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Une dizaine de personnes se relaient du lundi au jeudi à la permanence de l'association pour accueillir et orienter les futurs bénévoles qui doivent être majeurs. "Nous cherchons ensemble au cours d'un entretien préalable à cerner leurs centres d'intérêt, leurs disponibilités... mais la première règle que nous exigeons, c'est qu'ils soient honnêtes par rapport à leurs attentes, leurs contraintes... Une fois que tout cela est défini, nous leur proposons un rendez-vous avec



Céline, 25 ans en recherche d'emploi.

Le bénévolat, c'est donner du temps pour rompre l'isolement

Avec la rentrée, les bonnes résolutions ! C'est décidé, je m'engage aux côtés d'une association. Le Centre du volontariat de Montpellier vous accueille pour faciliter cette mise en contact.

Arlette CAMPINCKI, chargée de mission pour le développement de la vie associative de l'APF (Association des paralysés de France, adhérente au Centre du volontariat de Montpellier) témoigne :



"Le premier constat à faire est que nous manquons de bénévoles. Pourtant, les bonnes volontés ne manquent pas, mais celles-ci ne savent pas toujours comment utiliser au mieux leurs capacités. Les demandes de l'APF sont très diverses et le Centre du volontariat de Montpellier à le mérite de les mettre en relief, afin que les bénévoles (futurs éducateurs, étudiants, retraités...) trouvent immédiatement l'action qu'ils recherchent. Je me félicite de cette collaboration car le Centre explique clairement comment on fonctionne et nous envoie des bénévoles qui correspondent exactement à nos attentes."

2 associations" poursuit la vice-présidente. Les bénévoles ont des obligations tout comme les associations qui les reçoivent. Elles doivent les accueillir, les considérer comme un collaborateur à part entière, leur donner une information claire et précise, leur confier des missions qui leur conviennent et assurer la formation et l'accompagnement nécessaires. Les associations doivent s'inscrire auprès du Centre du volontariat. Le coût de l'adhésion est de 42 € par an, la première année étant gratuite.

"PROMOUVOIR TOUJOURS PLUS NOTRE ASSOCIATION"

Le Centre du volontariat multiplie les actions tout au long de l'année pour se faire connaître à la fois auprès des futurs bénévoles et des associations : stand à l'Antigone des associations, mais aussi lors de la journée des nouveaux Montpelliérains et des nouveaux étudiants, présence au Téléthon, information auprès des administrations, campagnes de presse auprès des médias locaux, campagnes d'affichage... A l'initiative du Centre du volontariat, une

grande rencontre, une journée pour lutter contre l'isolement, ouverte à tous, est organisée le vendredi 19 novembre à partir de 14h30, à la salle Rabelais (Esplanade de Gaille). L'objectif est de démontrer comment sortir de l'isolement par des actions de bénévolat. Des témoignages et des débats ponctueront cette manifestation.

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager au sein d'une association : Centre du volontariat de Montpellier 30, rue du Cardinal de Cabrières Tél. 04 67 02 16 25 Permanences d'accueil au siège du lundi au jeudi de 14h à 17h Et à l'Espace Montpellier Jeunesse, 6 rue Maguelone le jeudi de 16h à 18h.

Jacques CŒUR (1395-1456), une ambition pour Montpellier

A l'occasion de la diffusion du magazine "Des racines et des ailes" (France 3) le 13 octobre qui évoquera la vie de Jacques CŒUR, retour sur l'action du grand argentier de CHARLES VII qui voulait faire de Montpellier un important centre de négoce méditerranéen.

Homme de confiance du roi Charles VII, nommé commissaire royal, Jacques CŒUR était chargé de collecter les galées dans le Languedoc. Entrepreneur avisé, il choisit Montpellier pour fonder une compagnie de navigation chargée de commercer avec les pays du Levant (Syrie, Liban, Egypte).

LES GALÉES DE FRANCE

Montpellier entretenait depuis fort longtemps des rapports commerciaux intenses avec les pays arabes de la Méditerranée. Armateurs et marchands y envoyaient leurs navires chercher des tissus de luxe, des médecines et des épices. La création d'une compagnie royale maritime fut l'œuvre de Jacques CŒUR. Comprenant quatre galées (anciennes galères romaines aménagées), elle ne visait qu'un seul trafic, celui des produits de luxe que réclamaient les épiciers et les apothicaires (poivre, sucre, gingembre). Capables de porter de 50 à 200 tonnes de marchandises, les galées étaient commandées par un patron tandis que l'équipage était composé de "petites gens" sans emploi, de vagabonds ou de criminels traqués et conduits à bord par les agents du roi. Jacques CŒUR s'appliqua à redonner un peu de vie au port de Lattes ensablé et quasi abandonné depuis plus d'un siècle. Il engagea les consuls de Montpellier à creuser les canaux pour permettre le passage de bâtiments de fort tonnage. Mais cela demandait trop de moyens et en fin de compte, le grand trafic maritime passa par le port d'Aigues-Mortes. Pendant une dizaine d'années, Montpellier fut une place d'affaires active, un centre de distribution vers les grandes foires de Lyon ou de Bruges. Le revers de la médaille fut que ce monopole du commerce imposé par cette entreprise d'Etat ruina bon nombre d'armateurs locaux qui furent les premiers à témoigner contre Jacques CŒUR lors de son procès.

NI PLACE, NI MARCHÉ

Montpellier ne disposait encore d'aucun marché, ni place, ni bâtiment couvert réservés aux ventes des produits du Levant. Dans le voisinage de l'église de Notre-Dame des Tables, lieu de pèlerinage, les étals et les boutiques des marchands avaient pris possession d'un ensemble complexe de petites places, de rues étroites et de carrefours. Les bancs des changeurs s'appuyaient aux murs de l'église et des maisons particulières. En

1384, les épiciers (marchands de poivre) avaient aménagé au coin de la rue de l'Aiguillerie, une "petite loge". Un demi-siècle plus tard, changeurs, armateurs, négociants en draps et en toiles se mirent à leur tour en frais et leurs démarches furent aidées financièrement par le roi et Jacques CŒUR. Manifestement, l'argentier voulait laisser sa marque dans la ville et fit de la construction de cette loge une affaire personnelle. Ce fut vraiment son œuvre, signe de sa sollicitude et de ses ambitions pour la ville.

LA LOGE

Sur ses indications, les consuls achetèrent deux habitations situées Place-aux-Changes (actuelle place Jean-Jaurès) et le roi leur fit don du tiers du produit des tailles royales pendant six ans afin qu'ils poursuivent la construction de cette loge. Jacques CŒUR y ajouta près de deux mille livres. Les travaux furent interrompus à deux reprises par l'argentier lui-même qui, lors d'une visite du chantier, exigea un nouveau devis pour un bâtiment plus grand et plus riche, avec un escalier que quatre hommes pourraient gravir de front. Une dizaine d'ouvriers achevèrent la loge en moins d'un an. C'était un beau bâtiment de deux étages, avec deux grandes salles superposées, de 18 mètres de long sur 9 de large. La façade, face à l'église, s'ouvrait par trois portes ombrées des armes du roi, ainsi que d'un arbre où figuraient celles de Jacques CŒUR. Sy trouvaient également l'écusson de Montpellier et les figures allégoriques du soleil et de la lune. Plus qu'un simple lieu de rencontre pour les marchands, la "grande loge" devait être le siège du tribunal de mer et de commerce et siège du gouvernement des consuls de la ville. Elle fut totalement détruite par la suite.

UN HÔTEL PRESTIGIEUX

Si Jacques CŒUR, trop occupé à suivre le roi dans ses déplacements, ne fit que d'assez courts séjours à Montpellier, il y fit construire un hôtel prestigieux, signe évident d'une volonté de tenir un rang hors du commun et de s'ancre dans la cité. L'actuel hôtel de Lunaret, rue Jacques-Cœur a été bâti sur les vestiges de la demeure de l'argentier. Elle frappa les contemporains. L'hôtel comportait quatre corps de bâtiments autour d'une cour qui, par un passage voûté, avait une sortie sur une autre rue. Dans un des angles de cette grande maison, se dressait une tour



polygonale avec un escalier monumental. Cette tour, qui surmontait de beaucoup les toits du voisinage, portait en son sommet une flèche et une couronne.

QUELQUES ÉCHECS

Jacques CŒUR ne fut pas de succès dans sa tentative de relancer la teinture des draps de laine en rouge, activité qui avait valu à la ville la faveur d'une certaine clientèle, en particulier dans les pays d'Orient. En 1447, il tenta de convertir le produit de la taxe royale sur les laines en aide financière à cette industrie. Mais sans succès. C'est à la même époque qu'il lança l'aménagement, hors les murs, sur le Verdanson, de la "Font Putanelle", bel édifice qui comptait une grande salle voûtée de plus de quatre mètres de long, alimentée en eau par deux galeries creusées dans le sol. Cette fontaine qui pouvait servir, après les bains de carlate, au lavage en eau claire, portait sur son mur de façade, deux écussons, l'un aux armes de Montpellier, l'autre à celles de l'argentier. Mais les travaux ne furent achevés que bien plus tard et l'entreprise, au temps de Jacques CŒUR, demeura à l'état de projet. Mais son ascension faisait peur à certains hauts personnages de la Cour, dont beaucoup lui étaient par ailleurs débiteurs. Une cabale l'accusa d'avoir commis des malversations. Jugé et condamné le 29 mai 1453, il fut emprisonné et ses biens furent confisqués. Il parvint à s'évader trois ans plus tard et se réfugia auprès du pape. A la tête d'une flotte confiée par NICOLAS V, Jacques CŒUR partit alors combattre les Turcs. Il trouva la mort au cours de cette expédition en 1456, vraisemblablement dans l'île de Chio.

Sources : "Jacques Cœur" de J. HEERS (Fayard)



Vestiges de la fontaine Putanelle

LUMIÈRES DU SUD AU CARRÉ SAINTE ANNE

Gérard Calvet, peintre montpelliérain, y présente ses dernières œuvres, en collaboration avec l'association "Nouveau Sainte Anne", du vendredi 15 octobre au dimanche 14 novembre.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Que faites-vous le jeudi 28 octobre entre 3 et 7 h du matin ? Si vous n'avez rien de prévu (et si les conditions météorologiques le permettent), rendez-vous au planétarium Galilée pour assister à un très bel événement, une éclipse totale de lune. 3h14, la partie intéressante du phénomène commence. Lorsque la lune aura entièrement pénétré dans l'ombre de la terre, il sera 4h23. Puis elle sortira peu à peu du cône d'ombre de la terre jusqu'à 6h53, heure à laquelle le phénomène se terminera. Ne le ratez pas, la prochaine éclipse totale de lune visible en France sera le 3 mars 2007. Le planétarium présente également son nouveau spectacle, "Les Merveilles de l'Univers" à 15h30 les mercredi, samedi et dimanche jusqu'au 20 octobre et pendant les vacances scolaires (du 23 oct au 3 nov) tous les jours (sauf le 1^{er} novembre). Renseignements et réservation : 04 67 13 26 26. www.planetarium-galilee.com

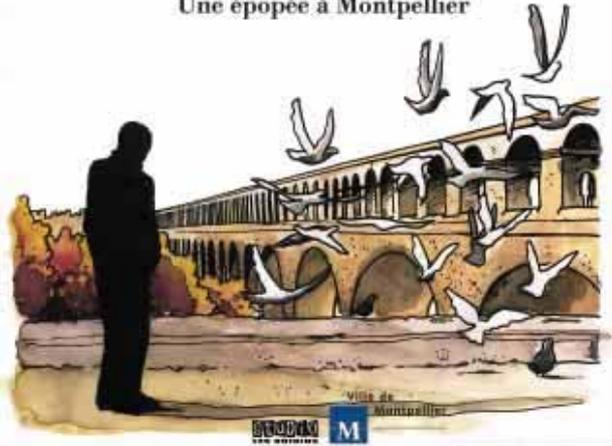
LA RODA DES CAPOËRISTES

Si vous ne comprenez pas la signification de ces mots, c'est que vous ne connaissez pas encore la capoeira. Il est encore temps de découvrir cette synthèse de danse, lutte et jeu corporel, grâce au huitième festival international de capoeira de Montpellier, organisé par l'association Senzala, qui aura lieu du 11 au 14 novembre. Au programme, cours de capoeira et stage de danse, ponctués par des soirées brésiliennes, avec, en point d'orgue, un grand spectacle le samedi soir à la salle Victoire 2. Inscription, tarifs et renseignements complémentaires au 04.67.99.39.10 et sur le web : www.associationsenzala.com

Fabcaro ★ Aurel

Le Voyage d'Eugène

Une épopée à Montpellier



Le voyage d'Eugène, une épopée à Montpellier.
Textes : FABCARO - Illustrations : AUREL
Un ouvrage réalisé par la Ville de Montpellier
Edition : Studio Les Voisins - Impression : Editions Mimosas
A disposition à l'Espace Montpellier Jeunesse ; 6, rue Maguelone
04 67 92 30 50 - 60 pages - gratuit.

DÉCOUVERTE

Le voyage d'Eugène, une épopée à Montpellier

Depuis le mois de septembre, les lecteurs peuvent découvrir la ville grâce au "Voyage d'Eugène", un guide-fiction mêlant illustrations et récit à suspense.

GENÈSE

Au début, c'était une envie de l'illustrateur AUREL de réaliser un guide de Montpellier à l'intention des jeunes Montpelliérains. Mais de façon ludique. Séduite, la Ville a accepté d'être partie prenante de cette aventure, d'en financer la réalisation et d'assurer sa diffusion gratuite.

L'HISTOIRE

AUREL et FABCARO (qui signe les textes) ont imaginé la pérégrination d'Eugène, jeune romancier appelé à Montpellier par une mystérieuse éditrice, Lysa Cop. A partir de rendez-vous manqués, le héros sera amené à déambuler à travers la ville, de la gare à Antigone, de l'Ecusson à Odys-

séum. Dans sa quête, Eugène va croiser la route de personnages tous aussi bizarres les uns que les autres jusqu'au dénouement qui lui réservera une surprise.

UN ROAD MOVIE URBAIN

L'histoire est prétexte à découvrir Montpellier sous un angle ludique, burlesque et haletant, où texte et images s'entremêlent. Le livre propose un parcours quasi complet des sites et temps forts incontournables de Montpellier. A l'écriture décalée de FABCARO viennent se superposer les croquis panoramiques ou fragmentés d'AUREL.

Morceaux choisis, sans rien dévoiler...



Qui mieux que des Montpelliérains pouvaient raconter leur ville...?



Né en 1980, AUREL se consacre au dessin de presse après avoir suivi des études de biochimie. Il publie dans divers périodiques (Hérault du Jour, Marienne, CQFD).

"Avec Eugène, je voulais proposer quelque chose de différent de ce qui existe habituellement et qui se cantonne essentiellement à la présentation historique des monuments, etc. Il fallait montrer que Montpellier ne se limite pas à une succession de rues et de façades.

Mais que l'agrément d'y vivre se dégage d'un certain ressenti. C'est une démarche sensorielle en quelque sorte". Ses deux premières bandes dessinées "Django Reinhardt" et "Thelonious Monk" ont été publiées chez Nocture-France Inter dans la collection BD Jazz.



Né en 1973, FABCARO mène de front depuis quelques années ses travaux de dessinateur dans diverses revues et magazines (Psikopat, Tchô !) et d'auteur (nouvelles, scénari).

"La contrainte principale, celle dans laquelle s'est exercée peut être le plus l'influence de la ville, a été dans le choix du parcours. Une fois qu'on s'est mis d'accord sur le circuit, il y a eu tout un travail de repérage, de visites sur le terrain, à la recherche de matière

pouvant nourrir le texte... J'ai écrit le récit en deux parties. D'abord toutes les rencontres d'Eugène et puis dans un deuxième temps, j'ai rédigé les étapes de l'aspect guide. Puis j'ai intégré les deux". Son premier roman "Figure" est publié chez Atout Editions (2004).

"Peu après l'Arc de Triomphe s'étire devant moi le jardin du Peyrou, ample place de promenade et de rêveries (...). En son centre trône une statue à cheval de Louis XIV sous laquelle des ados à pantalons larges se cassent la figure en essayant d'exécuter des figures de skateboard improbables"



"Quartier piétonnier à l'architecture surprenante où l'on se croit subitement revenu au temps de la Grèce Antique tout en pouvant très bien être au XXII^e siècle."



PALMARÈS DES VILLES JEUNES : MONTPELLIER N°1 POUR LES ÉTUDES !

Montpellier, c'est la ville rêvée pour les études, selon le classement établi par le magazine mensuel Phosphore n°280 du mois d'octobre 2004. De Marseille à Bordeaux et de Toulouse à Lille, 30 villes ont été scrutées à la loupe, afin de définir les caractéristiques de ce qui fait une ville accueillante pour les moins de 25 ans. Avec ses 60 000 étudiants, ses trois facultés et ses sept écoles reconnues par la Conférence des grandes écoles, la réputation de pôle d'excellence de Montpellier n'est plus à faire, surtout dans les filières scientifiques. Autre critère qui fait de Montpellier, la ville où les jeunes trouvent qu'il fait bon vivre : l'environnement. Montpellier est en effet classée 2e après La Rochelle ! Enfin au classement général, Montpellier se classe 4e, toutes caractéristiques confondues : sorties, culture, études, sports, coût de la vie et environnement

FRÈRES ET SŒURS, MODE D'EMPLOI

Jusqu'au 23 octobre, chacun est sa fratrie, naturelle, imaginaire ou recomposée, pour soutenir l'action de SOS Village d'Enfants.

Depuis près de cinquante ans, l'association redonne à des frères et sœurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents, le bonheur et la chance de grandir ensemble.

Pour participer, les clichés accompagnés d'un texte sont à envoyer à SOS Villages d'Enfants 6, cité Monthiers 75009 Paris ou au site Internet, pour les photos numériques : www.sosve.org

Les meilleurs clichés seront exposés à l'espace Samsung, à Paris.

VACCINATION ANTIGRIPPALE

La campagne de vaccination antigrippale 2004 a démarré le 21 septembre. Les vaccins sont déjà disponibles en pharmacie.

L'Assurance maladie rappelle l'importance de cette vaccination pour les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que pour les victimes de certaines affections de longue durée (diabète, insuffisances cardiaques graves, affections neurologiques et musculaires graves...).

Cette année encore, un formulaire de prise en charge sera envoyé à ces personnes (environ 8 millions) afin qu'elles puissent être vaccinées gratuitement.

En 2003, pas moins de 4,1 millions de personnes ont contracté le virus de la grippe dans notre pays.

agenda

Théâtre Gérard Philippe Maison pour tous Joseph-Ricôme :

Tél. 04 67 58 71 96
 • **"Train de vie"** pièce écrite et interprétée par Julien MASDOUA, les 14, 15, 16, 21, 22 et 23 octobre à 21h.
 • L'association Chorus 67



présente un concert de **"Billie LEE HART"** les 28, 29 et 30 octobre à 21h.
 • **"Cuisine et dépendances"** par la compagnie El Dorado les 4 et 5 novembre à 21h (d'autres dates à venir en novembre).

Théâtre Pierre-Tabard-Lakanal Tél : 04 67 52 22 09

• **Octobre** : les nuits de la chanson
 • Du 5 au 10 octobre : Le dernier client
 • **Du 12 au 17 octobre** : The tour de chansons
 • **Mercredi 20 octobre** : Baccherini
 • **Judi 21 octobre** : Les hôtes, musique à cordes
 • **Du 22 au 24 octobre** : Monsieur Marie, chansons qui tournent
 • **Du 28 au 31 octobre** : Les reines du ciseau
 • **Le jeudi 2 novembre** : Chozparei
 • **Du 3 au 6 novembre** : Rémi PANOTIAN

Théâtre du hangar

<http://www.theatreduhangar.com>
Du 12 au 23 octobre, le Théâtre du hangar co-produit avec la compagnie Interstices "Variations sur figure d'ange". Ce travail s'inscrit dans le cadre d'ateliers dramaturgiques menés avec le dramaturge Royds FUENTES-IMBERT, sur les textes de Walter BENJAMIN et la notion d'expérience. La première étape de cette création s'articulera sur Angelus Novus, pièce en cours d'écriture, sur le motif librement interprété de l'Ange et de l'Histoire tel que le décrit Walter BENJAMIN.

L'Inédit - Rue Chapal 04 67 54 19 43

• **Soirée Impros**, le 3 novembre 2004 à 21h. Spectacle d'improvisations théâtrales déliantes organisé et interprété par la Cie du Capitaine.

Corum des photographes

Le Corum des photographes fête ses dix ans. 100 photographes sont chaque année exposés au Corum du 30 octobre au 1^{er} novembre, en même temps que le festival du film méditerranéen. Les artistes amateurs proposent des clichés couleur ou noir et blanc. Les cent premiers inscrits sont sélectionnés (les inscriptions ont lieu entre le 18 et le 20 octobre). Deux options s'offrent à eux, présenter 4 tirages format 30 x 45 cm maxi ou 2 tirages 50 x 70 cm maxi. Une exposition très éclectique. Pour tout renseignement : tél. 04 67 34 87 26.

Les Boutographies

Appel à candidature pour les prochaines Boutographies qui se dérouleront au printemps 2005. Les Boutographies, c'est neuf jours d'exposition au contact du public et des professionnels sur plusieurs lieux d'exposition au cœur du quartier Boutonnet. Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site www.boutographies.com. La date limite de dépôt des inscriptions est fixée au 30 novembre 2004. Renseignements auprès de l'association Grain d'Image - 04 67 54 03 31.

Salle Saint-Ravy

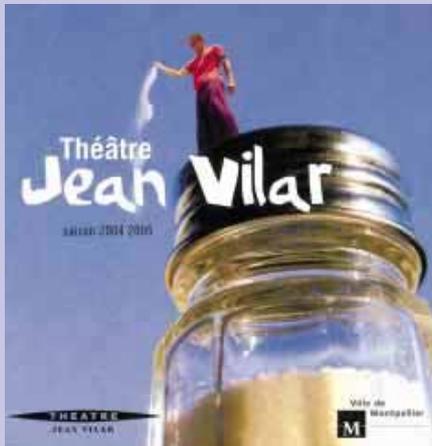
Michel AUZAS MILLE travaille à la plume de l'encre noire sur du papier blanc, Victoire DE LA MESSARDIERE peint à l'huile un univers inspiré du tarot très riche en or et en bleu. Tous deux exposent jusqu'au 10 octobre.

Du 25 octobre au 7 novembre, Magda BENEDA, Polonaise et Gerda VRYDAGHS, Belge exposent leurs œuvres.

Salle Saint Ravy - place St-Ravy
 Du mardi au dimanche de 13h à 19h.

Zénith

• GAROU le samedi 9 octobre à 20h30,
 • CALOGERO le mercredi 20 octobre à 20h30,
 • Femi KUTI (1^{re} partie) : Tilken Jah FAH FAKOLI le dimanche 24 octobre à 19h30,
 • L'European Street Skateboard Cup 2004 du 29 au 31 octobre de 12h à 20h
 • ABBA MANIA le vendredi 5 novembre à 21h.



Théâtre Jean-Vilar

l'événement de la saison 2004/2005 pour le Théâtre Jean-Vilar est l'accueil en résidence la Compagnie Pourquoi pas - les Thélièmes pour une durée de 3 ans au Théâtre Jean Vilar. Créée en août 1998 à Montpellier par de jeunes comédiens issus du Conservatoire d'art dramatique, elle a pour but d'ouvrir le théâtre à un public le plus large possible. Un plus pour le théâtre, qui a désormais la possibilité de créer et de développer une action culturelle de qualité. La programmation 2004/2005 est construite autour du théâtre, du théâtre jeune public, de la chanson française, de la danse et de l'opéra-piano. Autre nouveauté l'ouverture au sein du théâtre de "Bar - Expos et Petites Scènes", un lieu convivial qui ouvrira une heure avant les spectacles. Une saison construite autour du théâtre, du théâtre jeune public, de la chanson française, de la danse et de l'opéra-piano.

Infos : 04 67 40 41 39

Orchestre National de Montpellier

dans le cadre de "Montpellier Jazz" deux concerts sont programmés à la salle Pasteur : LUBAT, CORNELOUP, CHEVILLON le dimanche 10 octobre à 21h et Michel PORTAL et Louis SCLAVIS le dimanche 7 novembre à 21h. Concert symphonique de l'Orchestre national de Montpellier : Beethoven - intégrale pour piano. Direction Friedemann LAYER - Piano : Evgueni KISSIN. Vendredi 15 octobre à 20h30 et dimanche 17 octobre à 17h à l'opéra Berlioz.

Orchestre National de Montpellier - 04 67 61 67 21

Montpellier danse 04

La saison 2004 continue. Après le festival, la rentrée offre des spectacles variés de grande qualité.

La compagnie Didier THERON présente "En forme / Beautiful" les 21 et 22 octobre aux Ursulines. Deux spectacles en un. "En forme" qui est une pièce pour 4 danseurs inspirée de l'œuvre de Franz KAFKA et "Beautiful", un rendez-vous avec la chorégraphe australienne Rosalind CRISP. "Plaine Morte" les 4 et 5 novembre sur les planches du Théâtre Jean-Vilar. Une création d'Anne-Marie PORRAS en collaboration avec le Théâtre Jean-Vilar. 7 danseurs dans un univers onirique, pur et limpide...

Un des temps forts de la rentrée, la venue du Ballet de la Comunidad de Madrid et de Victor ULLATE, qui seront en représentation le mardi 9 novembre pour une représentation unique à l'Opéra Berlioz.



Ballet de la Comunidad de Madrid

Judi 14 octobre à 21h Concert de Jeanne CHERHAL

Cette croqueuse de portraits avait fait un premier passage remarqué en novembre 2002. Elle revient pour la rentrée de la saison 2004/2005 proposant ses chansons euphorisantes, ses textes grinçants fuyant les climats trop radieux. Ses instantanés souriants répandent un parfum d'urgence et les airs insoucians que l'on fredonne font entendre, tout comme la vie, leur contrepoint acide.

La Compagnie Pourquoi Pas - Les Thélièmes propose une création les jeudi 21 et vendredi 22 à 21h et le samedi 23 octobre à 19h. Une adaptation du roman de Reginald ROSE, qui a connu un grand succès cinématographique adapté par SIDNEY LUMET en 1957 : Douze hommes en colère. Mise en scène de Fred TOURNAIRE. Dans l'étuve estivale d'une salle de tribunal, douze jurés s'apprent à condamner un jeune homme soupçonné d'avoir tué son père. Alors que toutes les preuves semblent accabler l'accusé, un seul d'entre eux persiste à croire à son innocence ...

Plaine des sables de la Cie Anne-Marie PORRAS

Dans le cadre de Montpellier Danse le jeudi 4 novembre à 21h vendredi 5 novembre à 21h (voir programme Montpellier Danse 04)

Le P'tit Ciné Concert par le Philharmonique de la Roquette

Le mardi 9 novembre à 19h. Ciné concert à partir de 6 ans. Le P'tit ciné Concert est un sprint musical au rythme effréné proposé par Le Philharmonique de la Roquette sur six films d'animation et courts métrages produits par les studios Folimage, à Valence, et La Fabrique, à Saint-Laurent-le-Minier.

Deux spectacles de danse sont proposés le vendredi 19 novembre à 21h. C'est à dire, une pièce chorégraphique pour un danseur. Seydou BORO danse dans une mise en



Jeanne CHERHAL

scène épurée au son d'une guitare. Humour, gravité, sensibilité et émotion pour cette représentation. Et Entre / vue, installation chorégraphique et sonore de la compagnie Association Inesperada. Un dispositif scénographique, qui laisse le spectateur construire sa propre trame par ses choix d'emplacement, de déplacement et d'écoule.

Kawa, comédie circulaire de Jeanne et Martin BEZIERS est présenté par la Cie théâtre du maquis. Théâtre jeune public à partir de 6 ans, le samedi 27 novembre à 19h

Les épis noirs "Bienvenue au Paradis"

Théâtre musical le jeudi 2 décembre à 21h. Textes, musiques et mise en scène de Pierre LERICQ.

Il est des paradis où il ne fait pas bon vivre... Tout commence comme une tragédie sur fond de dilemme shakespearien...

Judi 9 et vendredi 10 décembre à 21h et samedi 11 décembre à 19h

L'euphorie perpétuelle d'après Pascal BRUCKNER par la Cie Philippe PERSON. Conservant de l'essai de BRUCKNER sa féroce (im) pertinence et sa vertigineuse lucidité, le comédien Pascal THOREAU nous invite à une méditation sur nos comportements modernes, dans un face à face drôle et intimiste, chaque soir différent, au gré des réactions du public.

Théâtre des 13 vents

dans le cadre de "Oktobre, des écritures contemporaines", le Théâtre des 13 vents présente quatre créations contemporaines et le K d'oktobre, une manifestation résolument populaire qui regroupe une quarantaine d'artistes à travers la ville.

Le K d'oktobre c'est aussi la SéKence du Spectateur un projet vidéo de Julien BOUFFIER du 6 octobre au 6 novembre. Ce jeune créateur choisit un panel de spectateurs qu'il ne veut en aucun cas représentatif des spectateurs habituels du théâtre. Il les place en régie et filme leurs commentaires en direct. Les rushes seront montés puis retransmis en vidéo dans le hall de l'Opéra Comédie aux horaires d'ouverture de la billetterie. Un projet à épisodes.

En ouverture et fermeture du K d'oktobre deux soirées NoKtune sont réservées à la musique qui investit le théâtre de Grammont pour des performances de DJ. **Labo Lubbe de Yves PAGES**, mise en scène François WASTIAUX : du 06 au 09 octobre au Théâtre de Grammont. Les mercredi et jeudi à 19h00 - vendredi et samedi à 20h45.

Orgie Nuptiale sur une mise en scène de Marion GUERRERO du 13 au 16 octobre au théâtre de Grammont. **Gâchis d'Emmanuel DARLEY**, mise en scène Gilles DAO, du 20 au 23 octobre, au théâtre de Grammont.

Faust, ou la fête électrique de Gertrude STEIN - mise en scène et musique d'Alexis FORESTIER du 3 au 6 novembre, au théâtre de l'Université Paul VALÉRY.



Orgie Nuptiale

Théâtre des 13 vents - 04 67 60 05 45 - www.theatre-13vents.com



26° festival international Cinéma Méditerranéen Montpellier

Du 22 au 31 octobre

depuis 1979, le festival du Cinéma Méditerranéen propose au public de découvrir des films qui ne seront pas distribués en France sauf quelques rares exceptions. Cette manifestation est la célébration de l'image en mouvement et de la Méditerranée dans toutes ses richesses. C'est aussi la rencontre de professionnels et cinéphiles, une occasion unique de découvrir les meilleurs films récents produits en Méditerranée et l'émergence des nouveaux talents. En 2004, ce festival sans thème mais avec des temps forts (hommage à Marco Bellocchio et à Mario et Lamberto Bava, rétrospectives Orson Welles) offre une sélection officielle d'une centaine d'inédits dans ses sections avant-premières, compétition et panorama (longs métrages, courts métrages, documentaires et expérimental). Au final, ce sont plus de 250 films qui sont proposés aux spectateurs et de nombreuses rencontres avec les artistes invités. La liste des films sélectionnés est disponible sur le site du festival : <http://www.cinemed.tm.fr/>



Marco BELLOCCHIO



© Institut Jean-Vigo

Le Jam

- **Judi 7 Octobre à 21h** : Jazz club de la rentrée. Jazz club 100% élèves - Entrée libre.
- **Vendredi 8 Octobre à 21h** : Afro Brésilien Caracao. ABC de la musique brésilienne. Un spectacle musical véritable kaléidoscope de cette musique complexe et variée, dont les multiples racines sont mélangées (Afrique, Europe, Brésil...).
- **Judi 14 Octobre à 21h** : Jazz club du Jam / Scott & sofa. Une voix, une guitare et les rythmes du Jazz et la chaleur de la Soul se confondent. Entrée libre.
- **Vendredi 15 Octobre** après le coucher du soleil : Les Nuits du Ramadan. Carte blanche à Rachid EL GARRAB.
- **Samedi 16 Octobre** après le coucher du soleil : Les Nuits du Ramadan HAMSAS, Ali et Hassa SOUISSI + Majid BEKKAS. Jazz et musique marocaine.
- **Judi 21 Octobre à 21h** : Jazz club du Jam. Mudcat, un groupe d'Atlanta (US) en tournée en Europe. Une musique éclectique venue du blues Georgien teinté de gospel et de ragtime. Entrée libre.
- **Vendredi 22 Octobre** après le coucher du soleil : Les Nuits du Ramadan RAIS MOHAND GROUP.
- **Samedi 23 Octobre à 21h** : Reverend Blues. Une soirée entre rythme et blues.
- **Judi 28 Octobre à 21h** : Jazz club du Jam L'Electrip Trio : PRANDI - DI PIAZZA - BRETHEAU. Fulgurances sauvages, atmosphères contemplatives et de respiration pour un voyage musical électrique. Entrée libre. Dominique DI PIAZZA donnera un Master class au Jam à 15h.
- **Vendredi 29 et samedi 30 Octobre à 21h** : Michel BISMUT 50° Pour célébrer son 50° anniversaire avec son public, Michel BISMUT invite à deux soirées exceptionnelles de musique et de fête. Rencontre avec ses amis musiciens pour des improvisations inédites : à écouter puis à danser.
- **Mercredi 3 Novembre** : Cosmic Groove présente Sugar Man Three Feat Lee Fisher.
- **Judi 4 Novembre à 21h** : Franck NICOLAS et son concept "Jazz Ka Philosophy" Franck NICOLAS, jeune trompettiste prodige de la Guadeloupe, est à la tête d'un nouveau courant dans le jazz : le "jazz-ka". Entrée libre.
- **Vendredi 5 Novembre à 21h** : MI'Art présente International Jazz Jam Du Jazz du chant de la voix... mêlant New Orléans et percussions africaines. Ginger Pig Band + Chanteurs de Gospel (UK-France). Un répertoire éclectique autour du Jazz "classique" et de ses racines avec des chants de gospel. 18 Euros - Tarif réduit, étudiants, chômeurs, élèves du Jam 15 €.
- **Samedi 6 Novembre à 21h** : MI'Art présente: International Jazz. "C à Dépend des Mouettes" et "New Thing" (US). Une musique qui mélange cuivres entre Jazz Moderne, rythmes acoustiques drum'n'bass, atmosphères électriques voire électroniques.



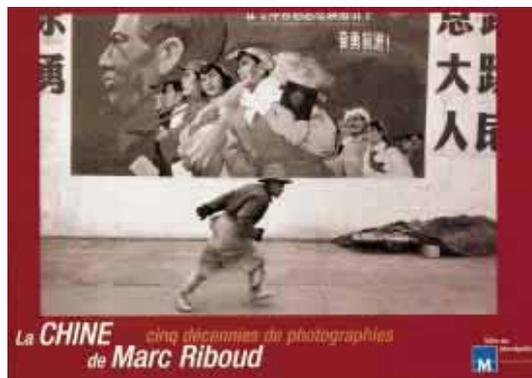
Reverend Blues

Le Jam
Tél. 04 67 58 30 30 - www.lejam.com

Pavillon Musée Fabre

du 19 octobre 2004 au 29 janvier 2005, le Pavillon du musée Fabre accueille à l'occasion de l'année de la Chine une exposition sur le thème "Cinq décennies de photographies en Chine". Les clichés du photographe chinois Wu JIALIN, originaire du Yunnan seront exposés pour la première fois en France aux côtés de ceux de Marc RIBOUD, photographe français de renom qui a mené un important travail en Chine montrant dans un premier temps, MAO et une Chine grise et miséreuse et quelques années plus tard, l'opulence débridée de ce pays en train de s'ouvrir. Entrée libre.

Pavillon Musée Fabre - 04 67 60 43 11



"Montpellier à 100%"

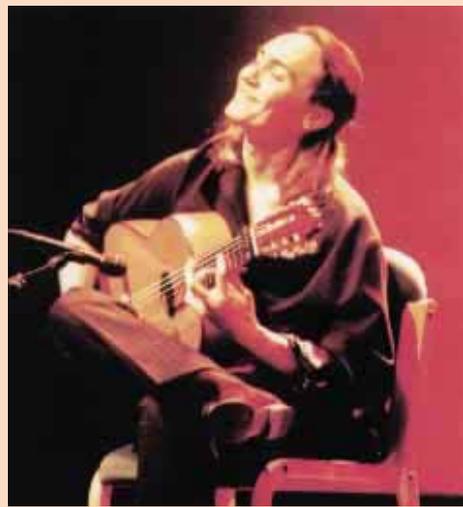
Cocazine, l'association qui édite le fanzine éponyme, organise pour la troisième année l'événement musical-citoyen de la rentrée : "Montpellier à 100%". Du 12 au 16 octobre, sont proposés une série de concerts éclectiques, accompagnés d'un forum culture et citoyenneté, de parades de rue et d'une soirée gratuite d'ouverture à l'Antirouille le 12 octobre. Un festival qui investit un site exceptionnel, l'espace rock de Grammont avec un aménagement convivial des chapiteaux et tentes marocaines pour accueillir un plateau de musiques actuelles : Afro beat (Maceo PARKER, Ferni KUTI...) le mercredi 13 octobre, chanson (TÉTÉ, PARIS COMBO...) le jeudi 14 octobre, Jump Ska (SERGENT GARCIA, BABYLON CIRCUS...) le 15 octobre et Electro-dub (LE PEUPLE DE L'HERBE, IMPROVISATORS DUB...) le 16 octobre.

Infoline : 04 67 06 95 83

9° internationales de guitare

un festival de la guitare et des instruments à cordes pincées qui accueille un salon international de la guitare (du 8 au 10 octobre), des masters et des artistes emblématiques de 9 pays d'Europe, d'Océanie et d'Amérique. Les quatre derniers spectacles proposés auront lieu à 21h à l'Opéra Comédie

- **Vendredi 8 octobre Montpellier** : MISIA pour un concert de Fado
- **Samedi 9 octobre** : John WILLIAMS - Récital de Guitare Classique
- **Vendredi 15 octobre** : Louis CHÉDID - Concert Guitare et voix
- **Samedi 16 octobre** : Vicente AMIGO - Flamenco



Vicente AMIGO

8 • 17 octobre 2004

56^e Foire internationale de Montpellier

aux
couleurs
du
Brésil



Le Parc Expo - Montpellier

